

Yvelines

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
N° 27 # PRINTEMPS 2019

QWANT

Le moteur de recherche qui respecte votre vie privée

P. 12-15

DOSSIER



Logement : façonner
les Yvelines de demain
P. 20

Loisirs : les Yvelines à prix réduits

Grâce au Pass Malin 2019, accédez aux plus grands sites touristiques des Yvelines avec une réduction de **15% minimum***



© Xavier Renpuit, Cyrill Badet - iStock

Téléchargez votre carte gratuitement sur **sortir-yvelines.fr**

*voir conditions sur sortir-yvelines.fr



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



ÉDITO



PIERRE BÉDIER

Président du Conseil
départemental des Yvelines

Souveraineté numérique : un enjeu politique

“ Début février, j'ai signé une charte « visant à promouvoir une utilisation éthique des outils numériques ». Derrière ces grands mots, il y a des réalités concrètes qui concernent chacun de nous. Sur Internet s'échangent et se traitent chaque jour des milliards de données : quand nous l'utilisons, nous y laissons des traces, des informations personnelles que les géants américains du Net n'hésitent pas à commercialiser au mépris de notre vie privée, et sans que nous y consentions. Cela n'est pas admissible. J'ai donc décidé que les services du Département utiliseraient un moteur de recherche français, développé par la société Qwant. Cet outil a sur ses concurrents étrangers un avantage décisif : il respecte la vie privée de ses utilisateurs. C'est une question de confidentialité et, finalement, de liberté individuelle. C'est aussi, pour la France, une question de souveraineté. Dans un monde traversé par les rivalités économiques et même militaires, nous avons intérêt à choisir une solution française chaque fois que nous pouvons le faire. La recrudescence des attaques informatiques nous rappelle que ces menaces contre la démocratie ne sont pas chimériques. Il n'y a pas de liberté sans cybersécurité.

Le Département des Hauts-de-Seine a, lui aussi, décidé d'utiliser Qwant, et je viens d'envoyer aux maires des Yvelines un courrier pour les y inciter. Je me permets de vous y encourager aussi, parce que chacun de nous détient une part de notre indépendance.



SOMMAIRE



PAGE 29

AUX GRANDS MAUX LES GRANDS REMÈDES !

Pour lutter contre la désertification médicale dans les Yvelines, le Département va injecter 32 millions d'euros dans la construction de maisons de santé.



PAGE 34

LE DÉPARTEMENT HONORE LES ENTREPRISES ENGAGÉES DANS L'INSERTION

Le 19 février, s'est tenue la 1^{re} soirée des entreprises engagées pour l'insertion. Une centaine d'entre elles ont reçu le trophée « Label ActivitY Entreprise engagée » qui symbolise le partenariat essentiel public-privé dans la lutte contre l'exclusion.



PAGE 40

DIX ANS DE PARIS-NICE DANS LES YVELINES

Dimanche 10 mars, le départ de la course cycliste Paris-Nice a été donné pour la 10^e fois d'affilée dans les Yvelines. Le fruit d'un partenariat entre le Conseil départemental et ASO, l'organisateur de l'événement.

4 POINT DE VUE

6 L'ACTU DES CANTONS

12 ÉCLAIRAGE

- Internet : pourquoi les Yvelines ont choisi Qwant
- Budget 2019 : investir pour l'avenir
- Cantines scolaires : les ingrédients d'une meilleure qualité

20 DOSSIER Logement : façonner les Yvelines de demain

32 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Tout savoir sur le véhicule autonome

35 ÉCONOMIE

- JOB78 et JOB92 s'unissent pour dynamiser l'insertion

37 SOLIDARITÉ

- Seniors, oui et alors ?
- Bravo aux nouvelles assistantes familiales

39 ÉVASION

- Centenaire du Traité de Versailles ou la « paix brisée »
- Les amateurs de BMX ont rendez-vous au Vélodrome National
- Rambouillet accueille le Tour de France 2019

42 RENCONTRE

- Philippe Jaroussky, le prodige de Sartrouville

YVELINES ■ 2 PLACE ANDRÉ MIGNOT,
78000 VERSAILLES - TÉL : 01 39 07 78 78 ■ COURRIEL :
ACTU@YVELINES.FR ■ DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION : PIERRE BÉDIER ■ RÉDACTEUR EN
CHEF : FABRICE MADDOUAS ■ RÉDACTION : CHLOË
BRINGUIER, SOPHIE BERGUIN, SANDRINE GAYET,
MARIE-CAMILLE RIGATO, CYRIL MORTEVEILLE
■ PHOTOS : NICOLAS DUPREY (SAUF
MENTION INDIQUÉE) ■ PHOTO
DE COUVERTURE : ©ISTOCK
■ INFOGRAPHIE : AGENCE GRAND
NORD, NATHALIE TRICOT ■ MISE EN
PAGES : SCOOP COMMUNICATION
10807-MEP ■ IMPRESSION : SIB
IMPRIMERIE ■ ISSN : 2119-4467
■ VOUS NE RECEVEZ PAS LE
MAGAZINE ? ÉCRIVEZ-NOUS :
DIFFUSION@YVELINES.FR



yvelines-infos.fr

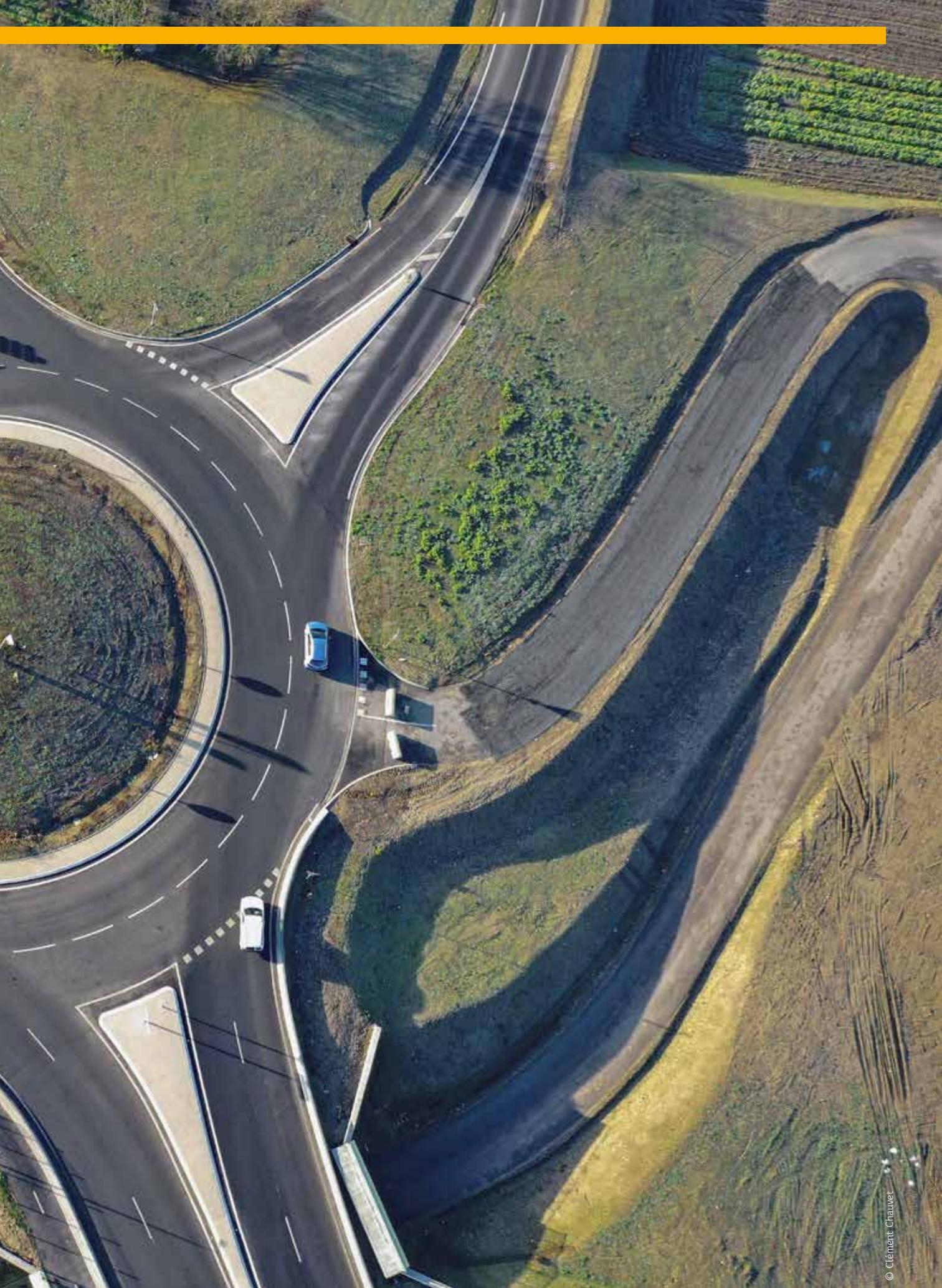
Yvelines.78 YvelinesCG78

Les_Yvelines www.yvelines.fr

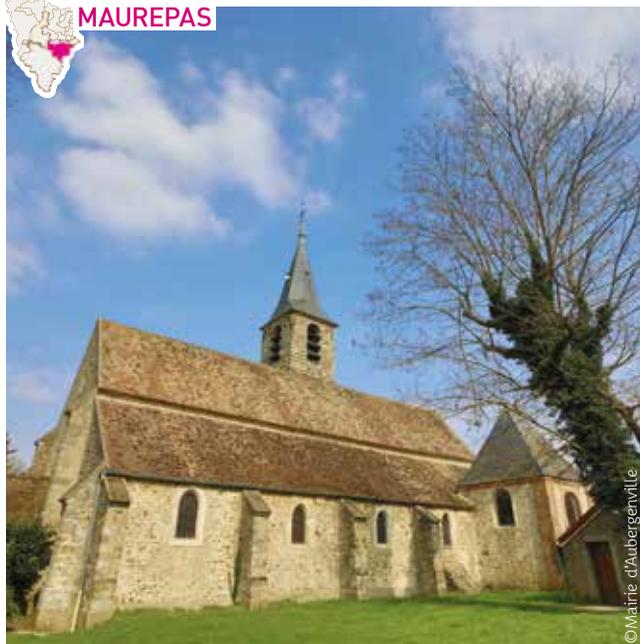
An aerial photograph showing a modern roundabout with a central grassy island. Several cars are visible on the road. To the left, a river flows through a landscape of agricultural fields. The overall scene is captured from a high angle, showing the layout of the road and the surrounding environment.

Ça roule sur la Voie Nouvelle !

Après 9 ans de travaux, la Voie Nouvelle départementale de la RD 121, à Sartrouville et Montesson, a été mise en service le 19 février dernier. Ce nouvel axe reliant la RD 308 aux RD 121 et RD 311 fait le bonheur des usagers (20 000 véhicules circulent chaque jour sur cet axe) ! Il permet d'alléger et de fluidifier le trafic sur l'ensemble des voiries de ces deux communes. Les travaux, qui ont débuté en 2010, doivent se poursuivre jusqu'en 2020 afin de préparer la mise en service du dernier tronçon de l'opération au Sud de l'autoroute A 14. Un investissement de 90 M€ du Département.



MAUREPAS



©Mairie d'Aubergenville

Restauration du tableau *Saint Jacques le Majeur* à l'église Saint-Denis du Mesnil-Saint-Denis

Cette oeuvre provient de l'ancienne église de la Verrière, elle est arrivée au Mesnil-Saint-Denis en 1804. Inscrit au titre des Monuments historiques, ce tableau, apparemment non signé, s'inspire très nettement d'une peinture murale réalisée par Romanelli entre 1640 et 1662 dans l'église San Giacomo in Settignano à Rome. L'objectif de sa restauration, soutenue à hauteur 7 000 € par le Département, est de lui redonner toute sa lisibilité.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

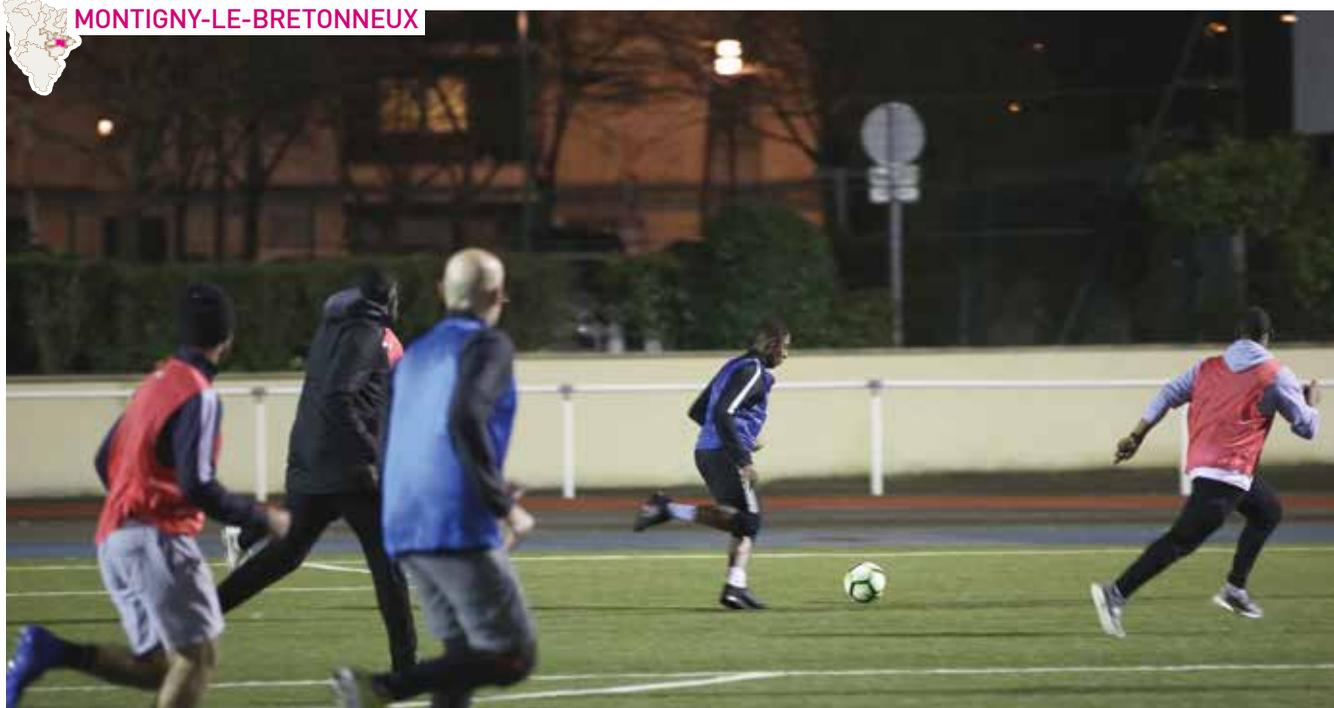


Trois beaux projets pour les enfants

Depuis 2017, le Département finance des investissements relatifs aux équipements publics et aux aménagements d'espaces publics de proximité. C'est dans ce cadre qu'a été adopté le plan d'aide de 2,5 M€ au profit des Conflanais, afin d'aider la commune à mener à bien trois opérations : la réhabilitation du groupe scolaire de Chennevières, la reconstruction du centre de loisirs des Grandes Terres et la réhabilitation de l'école élémentaire des Côtes Reverses.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



ActiviY' lance le 1^{er} « Sport dating » à Guyancourt

L'agence départementale d'insertion ActiviY' a lancé un concept novateur pour permettre aux entreprises et bénéficiaires du RSA des quartiers défavorisés de se rencontrer : un match de football. Ce dispositif va durer jusqu'en octobre, date à laquelle se dérouleront les Olympiades de l'emploi. Cette approche permet notamment à des candidats souvent peu ou pas diplômés de valoriser leur savoir-être sur le terrain.

VERNEUIL-SUR-SEINE



Transformation du presbytère de Crespières

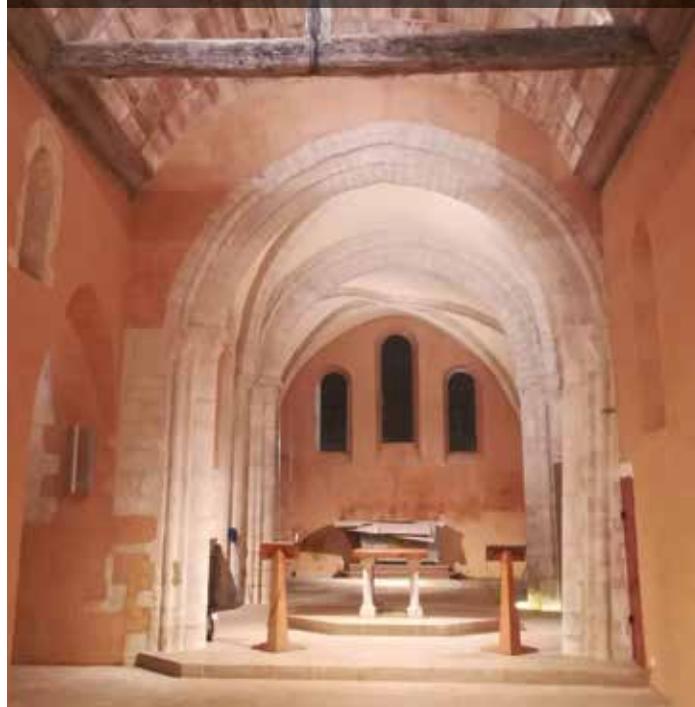
Plusieurs extensions et rénovations ont dénaturé le presbytère datant pour partie du XVI^e siècle. Pour renforcer la vie du village et dans la continuité des travaux importants entrepris autour de la mairie (photo), ce projet va transformer le lieu et ses extérieurs en un espace convivial (salle polyvalente, un jardin clos et aménagé, espace associatif). Le Département soutient ce projet à hauteur de 148 000 €.

AUBERGENVILLE



Saint-Pierre de Garancières retrouve son lustre d'antan

Trente mois de travaux extérieurs (toiture, vitraux...) et intérieurs (humidité des murs, dallage...) ont été nécessaires au sauvetage de l'édifice, une église romane du XII^e siècle inscrite à l'inventaire des Monuments historiques en 1950. Cette opération, financée conjointement par la commune, le Département, la Direction régionale des affaires culturelles, la réserve parlementaire du sénateur Larcher et la Fondation du Patrimoine, a permis au bâtiment de retrouver son caractère médiéval.



VERSAILLES 1

Les ingénieurs des Mines ParisTech s'installeront à Satory en 2023

Le plateau de Versailles-Satory est un pôle économique structurant pour le territoire, de plus de 5 000 emplois. Depuis une dizaine d'années, le Département entend développer ce secteur. Il poursuit aujourd'hui son effort d'investissement déjà engagé sur Vedecom ou le MobilAB, par la réalisation en maîtrise d'ouvrage d'un bâtiment de 15 000 m² ayant vocation à accueillir une délégation de l'école « Mines ParisTech ». L'objectif est d'y regrouper les trois laboratoires de recherche de l'école (matériaux, systèmes énergétiques, robotique). Le territoire sera alors doté d'un campus R&D de rang mondial.



©Thibaud Vaerman - MINES ParisTech

CHATOU



Le Département cède une piste cyclable au Port-Marly

Au Port-Marly, la RD 186 est composée d'une section surdimensionnée, le long de la zone d'activité des Pyramides. À cet emplacement, la route comprend une piste cyclable longue de 404 m. Son maintien dans la voirie départementale ne se justifie en effet pas dans la mesure où sa faible longueur et sa présence en agglomération n'en font pas un accessoire nécessaire à une route départementale, mais plutôt un équipement urbain dont la vocation est d'être géré par la commune.



RAMBOUILLET

Vélo : Rambouillet fête le Tour !

Pour fêter le départ de la dernière étape du Tour de France, le 28 juillet prochain, de Rambouillet, le Département et la commune organisent la Fête du Vélo, pour initier les collégiens yvelinois et le grand public. Les 6 et 7 juin sont consacrés aux collégiens sur le site du stade du Racinaï. Différentes animations sont proposées aux classes de 6^e et de 5^e, comme le Handicycle. Les 8 et 9 juin le grand public a rendez-vous au Château de Rambouillet. Au programme : cyclo rando, animations d'initiation au BMX et au Freestyle ou encore un superbe Show Trial.



BONNIÈRES-SUR-SEINE

Osmoy : de nouveaux locaux pour les maternelles

Suite à un regroupement pédagogique intercommunal avec Saint-Martin-des-Champs, les enfants des classes maternelles des deux communes sont accueillis en partie à Osmoy. Pour le faire dans de bonnes conditions, il faut revoir les bâtiments actuels (vétustes, énergivores et contenant de l'amiante). Avec l'aide de l'agence départementale IngénieurY, ils seront prochainement remplacés par des modules pré-industrialisés répondant aux normes en vigueur. L'école comprendra deux salles de classe, une salle de motricité et un dortoir et la surface de la cour de récréation sera doublée.



SARTROUVILLE



Maisons-Laffitte : faire vivre l'Hippodrome

Créé en 1878, ce symbole de réussite du sport hippique en France, est aujourd'hui menacé. Le Département soutient ceux qui se mobilisent pour qu'il ne ferme pas ses portes. Deux rendez-vous sont programmés pour faire vivre le lieu. Le 10 mai, assistez au Jumping National, concours de saut d'obstacles (CSO) de niveau national comptant pour les championnats de France. Et, le 8 juin, rendez-vous à la Fête des courses avec animations gratuites, baptêmes à poneys, balades en calèche, puis traditionnelles courses sur les pistes.



SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Un nouveau jardin va voir le jour à Chavenay

La commune dispose d'un terrain, aujourd'hui laissé libre d'usage, situé le long d'une promenade piétonne en cœur de bourg, qu'elle souhaite aménager en jardin à thèmes. Le Département soutient ce projet, qui sera intégralement accessible aux personnes à mobilité réduite, et dont les cheminements piétons traverseront des espaces ludiques et paysagers. Les jardins d'Adrienne verront la création de buttes, d'un espace de jeux en bois, de vergers pédagogiques et de potagers partagés pour les écoles.



LE CHESNAY



Bougival : la Villa Viardot sauvée grâce au Loto du patrimoine

C'est l'un des nombreux trésors du patrimoine français et il n'était plus entretenu par manque de moyens. La Villa Viardot (achetée en novembre 1874 par l'écrivain russe Ivan Tourgueniev pour Pauline Viardot, la plus grande cantatrice de son époque); l'une des plus anciennes de Bougival, va pouvoir être sauvegardée ! Elle est en effet la principale bénéficiaire du Loto du patrimoine, porté par Stéphane Bern et organisé par le ministère de la Culture en partenariat avec la Française des Jeux. L'opération avait permis de récolter plus de 40 M€ en septembre 2018. Les travaux ont débuté en mars ; ils vont permettre dans un premier temps d'arrêter la dégradation du bâtiment avant de lui redonner vie.



HOUILLES

Un nouvel Ehpad à Montesson

L'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes vient d'être inauguré au cœur du quartier de la Borde. Financé par le Département et la Fondation Léopold Bellan, il propose 84 lits, dont 14 réservés à l'accueil de personnes handicapées vieillissantes (PHV) psychiques et 4 pour un hébergement temporaire. Ce nouvel Ehpad est entièrement habilité à l'aide sociale et le personnel dédié est formé pour une prise en charge adaptée à chaque résident.



LIMAY



Un nouveau centre scolaire à Porcheville

L'unique groupe scolaire de la commune, situé en centre-ville, accueille 400 élèves. Aujourd'hui, la capacité d'accueil est insuffisante pour recevoir de nouveaux effectifs. Le Département va soutenir, à hauteur de 600 000 €, la construction d'un nouveau groupe scolaire à proximité du parc de loisirs. Il comprendra une école maternelle, composée de trois classes et d'une salle de repos, et une école élémentaire, comprenant cinq classes et une bibliothèque. La salle de restauration scolaire et la salle de motricité seront mutualisées. Ces trois entités seront agrémentées d'une cour plantée.



POISSY



© GPS&O

L'innovation récompensée à Poissy

Organisée en partenariat par le Département des Yvelines, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise et la Région Île-de-France, la 2^e édition du Prix de l'Entrepreneur s'est déroulée mardi 19 mars au Forum Armand Peugeot de Poissy. Depuis 2018, le Prix annuel de l'Entrepreneur a pour objectifs de mettre en lumière les talents d'entrepreneurs du territoire, d'illustrer les parcours des créateurs et entrepreneurs et de promouvoir la dynamique économique et industrielle du territoire. Cette année, le Prix de l'Entrepreneur a été remis à E-Nodev (conseil en innovation).



PLAISIR

Une nouvelle passerelle aux abords du Bois de la Cranne

Dans le cadre de l'opération d'aménagement et d'élargissement de la RD 30 à Plaisir-Elancourt, une nouvelle passerelle, exclusivement réservée aux piétons et cyclistes, verra le jour en 2020. Cet ouvrage, d'une longueur de 50 m, permettra de rétablir la continuité du flux de déplacements entre l'est et l'ouest et de relier le Sentier de Grande Randonnée 11. Il sécurisera aussi les déplacements vers le Bois de la Cranne et son bassin, un lieu très fréquenté par les riverains et les familles. Les travaux débuteront en septembre 2019.



© EGIS



SAINT-GERMAIN-EN LAYE



© Musée Maurice Denis

Le Musée Maurice Denis prête des oeuvres

Pour améliorer les conditions d'accueil et de fonctionnement et réaliser certains travaux de rénovation, le Musée Maurice Denis a fermé temporairement ses portes le 31 juillet dernier. Sa réouverture est prévue au deuxième semestre 2019. Pendant la fermeture, les équipes du musée poursuivent le travail de fond entrepris sur les collections et la documentation, mettent en ligne de nombreuses données et gèrent les prêts d'œuvres pour de grandes expositions. Trois œuvres majeures sont ainsi prêtées à l'exposition « Les Nabis et le décor » au Musée du Luxembourg à Paris, et cinq à la galerie Malingue, située dans le 8^e arrondissement de Paris, et qui consacre une rétrospective à Charles Filiger, peintre français de la fin du XIX^e siècle, associé au mouvement symboliste.

L'École des femmes mise en lumière

Pour célébrer les 10 ans de l'École Française des Femmes, 400 élèves et enseignants des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont été invités au Château de Versailles pour une visite exceptionnelle. L'occasion aussi d'accueillir les apprenantes de la nouvelle école de Mantes-la-Jolie, ouverte en janvier dernier, la première des Yvelines à voir le jour. Le 4 juin, une deuxième école sera inaugurée à Chanteloup-Vignes. Unique en France, ce réseau d'écoles dispense un enseignement solidaire pour promouvoir et faciliter l'intégration des femmes étrangères dans la société française (2 000 apprenantes formées en dix ans).



MANTES-LA-JOLIE





LES MUREAUX

Une plateforme pour accueillir les adultes handicapés

Trois cent cinquante personnes en situation de handicap psychique ou atteintes d'autisme et originaires des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines sont aujourd'hui accueillies dans des établissements spécialisés en Belgique. Pour répondre à leurs besoins sur notre territoire, le Département va créer, à Bécheville, sur le site du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-les-Mureaux, un foyer d'accueil médicalisé (FAM) comprenant 66 places pour des adultes atteints d'autisme (dont 4 places en unité renforcée) et 50 places pour des adultes atteints de troubles psychiques. Le Fonds de Solidarité Interdépartemental (FS2I), va également créer un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés et deux pôles de compétences de prestations externalisées. Au total, 300 parcours de vie seront accompagnés.



©DR



TRAPPES

Aménagement de la colline d'Élancourt pour les JOP 2024

Situé au nord d'Élancourt, dans le quartier de la Clef de Saint-Pierre, cette colline artificielle, d'où l'on voit la tour Eiffel, est considérée comme le point culminant de l'Île-de-France (231 m).

Sur 52 hectares la colline d'Élancourt va accueillir les épreuves de VTT des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Aujourd'hui totalement nu, cet espace naturel va devoir subir de sérieux aménagements. Un appel à projets a été lancé par le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le Fonds de Solidarité Interdépartemental, créé par les sept Départements (voir page 17), soutiendra également ce projet.



VERSAILLES 2



Ecotrail : une belle « balade » dans les Yvelines

La 12^e édition de l'Ecotrail Paris s'est déroulée le 16 mars dernier, sous une météo clémente et s'est achevée avec de beaux podiums pour les quatre courses : 18 km, 30 km, 45 km et 80 km. Ces deux derniers parcours ont traversé de superbes sites yvelinois. Les 2 700 coureurs qui avaient pris le départ du 80 km à l'Île des Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, ont ainsi profité d'un premier ravitaillement bien mérité dans le décor du Château de Buc.



Patrick Devedjian, Tristan Nitot (Qwant) et Pierre Bédier à l'occasion de la signature de la charte.

Internet : pourquoi Qwant est plébiscité

Face aux géants américains du numérique, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont opté pour une solution française : Qwant, un moteur de recherche qui préserve la vie privée de ses utilisateurs.

Les GAFAs, chacun en a entendu parler. Cet acronyme désigne les géants américains du numérique : Google, Apple, Facebook et Amazon, auxquels on ajoute souvent Microsoft. Ces sociétés, parfois fondées par de tout jeunes hommes, comme Mark Zuckerberg, le PDG de Facebook, ont longtemps bénéficié d'une réputation flatteuse : on louait leur dynamisme économique et leur capacité d'innovation, on appréciait la gratuité des services délivrés aux particuliers (Google et Facebook), on vantait leur conception libertaire de l'Internet où tout peut circuler et s'échanger, les idées et les marchandises.

Depuis quelque temps cependant, plusieurs affaires ont assombri ce tableau, à mesure que croissaient ces sociétés, si puissantes qu'elles paraissent capables de rivaliser avec les États.

La capitalisation boursière des GAFAs représente plus que le PIB français

Facebook compterait 2,2 milliards d'utilisateurs, soit un humain sur trois ! La firme de Menlo Park (Californie) hébergeait l'an dernier plus de 71 milliards de photos. Google, qui stocke aussi un

volume considérable de vidéos sur Youtube, traite chaque mois plus de 18 milliards de requêtes, rien qu'aux États-Unis ! C'est le moteur de recherche le plus utilisé au monde : sa part de marché dépasse 90 % ! 500 millions de personnes utilisent les services de sa messagerie, Gmail. C'est aussi le nombre d'utilisateurs de Twitter, un autre réseau social dont Donald Trump se sert abondamment.

Signe le plus évident de la puissance des GAFAs, la capitalisation boursière de ces quatre entreprises atteignait 3 441 milliards de dollars en août 2018 : bien plus que le PIB de la France (2 766 milliards

de dollars en 2018) et pas si loin de celui de l'Allemagne (3 935 milliards), quatrième pays le plus riche du monde. Au même moment, la valeur en bourse d'Apple et d'Amazon dépassait les 1 000 milliards de dollars. Même si leurs cours ont chuté depuis, on comprend que la France ait souhaité les taxer plus lourdement : en 2017, les GAFAs n'ont acquitté que 43 millions d'euros d'impôts alors que leur volume d'affaires avoisinait 13 milliards d'euros dans l'Hexagone. Leur réputation a surtout souffert des scandales qui ont éclaté à l'occasion de l'élection présidentielle américaine. Une société britannique spécialisée dans le traitement de données à grande échelle, Cambridge Analytica, aurait capté, à leur insu, les données personnelles de 87 millions d'utilisateurs de Facebook. Ces informations recueillies frauduleusement auraient permis d'influencer les intentions de vote en faveur d'hommes politiques ayant utilisé les services de Cambridge Analytica, dont Donald Trump. Cette firme britannique a aussi travaillé pour le mouvement « Leave. EU » lors du Brexit, en 2016.

« Nous n'avons pas fait assez pour empêcher ces outils d'être utilisés de façon malintentionnée », a reconnu Mark Zuckerberg devant le Congrès américain. Mais cette affaire conduit surtout à s'interroger sur le modèle économique des GAFAs, qui repose sur la collecte de données personnelles à des fins publicitaires. Chaque fois que nous utilisons Google ou Facebook, nous laissons sur Internet, parfois sans le savoir, une foule d'informations sur notre identité, nos habitudes de consommations, nos destinations préférées ou la composition de notre famille... Ces données sont ensuite vendues à des entreprises qui peuvent ainsi adapter leurs publicités

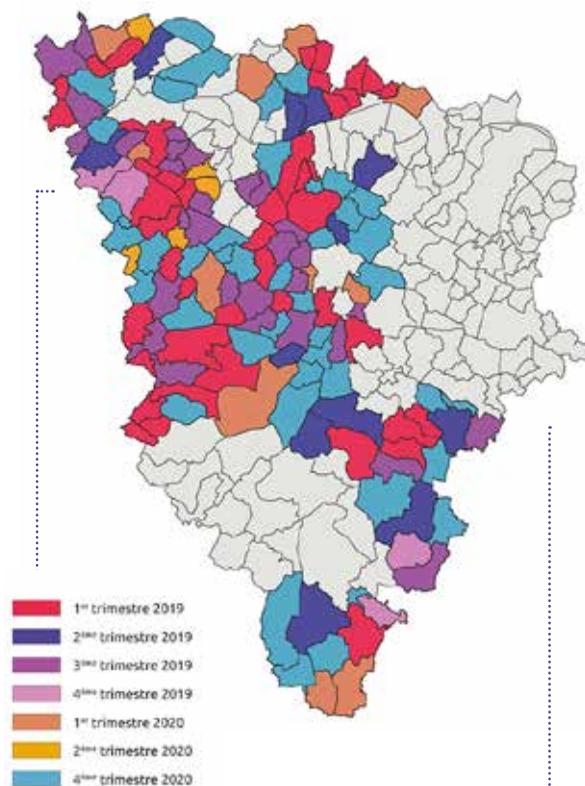
aux profils recueillis. Ce discret commerce d'informations personnelles, sans consentement éclairé, fait la prospérité des GAFAs. Et c'est ainsi que les États-Unis étendent leur domination économique et culturelle, parfois en violation de nos lois : récemment, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a infligé une amende de 50 millions d'euros à Google pour non-respect du règlement européen sur la protection des données.

Une alternative éthique et sécurisée

Le Conseil départemental a décidé de réagir en recourant à un moteur de recherche français, conçu par la société Qwant. Depuis le mois de février, cet outil est utilisé par tous les agents des Yvelines et des Hauts-de-Seine, qui ont rejoint cette initiative (soit 8 000 postes). La version Qwant School est également testée dans quatre collèges des Hauts-de-Seine (*lire page suivante*).

Qwant assure en effet une meilleure protection des données personnelles de ses utilisateurs en leur proposant un environnement de recherche sécurisé ; il garantit des résultats neutres, sans historique de recherche ni ciblage publicitaire ; les requêtes et les adresses IP sont chiffrées et les serveurs, sécurisés, sont situés en France.

« Ces dernières années ont révélé les dérives et les excès du big data. Pour des collectivités comme les nôtres, la protection des données personnelles est un enjeu majeur, puisque nous sommes en lien direct avec nos usagers, expliquent Pierre Bédier et Patrick Devédjian, présidents des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Avec cette initiative commune, nous adressons aussi un message fort aux



LA FIBRE ARRIVE CHEZ VOUS

Le Très Haut Débit sera bientôt une réalité pour les foyers et les entreprises des zones rurales yvelinoises. Le Département travaille avec Yvelines Fibre au déploiement de la fibre sur 150 communes qui comprennent 110 000 foyers et entreprises et pas moins de 192 zones d'activités. D'ici 2020, le Département et son réseau Yvelines Numériques s'engagent à ce que la totalité du département soit couverte par le Très Haut Débit.

habitants, aux entreprises, aux partenaires des Yvelines et des Hauts-de-Seine : à l'heure où nos concitoyens s'inquiètent du pillage de leurs données, nous leur signalons qu'il existe des solutions numériques alternatives, plus éthiques et plus sécurisées. »

C'est enfin un moyen de saluer le talent des entreprises françaises dans ce secteur, et de promouvoir un outil nécessaire à notre souveraineté économique. **F.M.**

Pour installer Qwant gratuitement sur votre ordinateur : www.qwant.com

Qwant Search : rechercher sans danger

Quelle question plus actuelle que celle du numérique et de la protection des données ? Le moteur de recherche Qwant fait beaucoup parler de lui ces derniers temps. Au-delà de la protection de la vie privée de ses utilisateurs, c'est sa simplicité qui séduit.

Qwant fonctionne comme un moteur de recherche classique : il suffit de l'installer sur son navigateur, de se rendre sur Qwant.com ou encore de télécharger l'application sur votre smartphone et de vous lancer dans vos recherches.

Web, images, actualités ou même shopping : Qwant répond à toutes vos questions ! Pour ce qui est des itinéraires via Qwant Maps, cette fonctionnalité sera disponible dans les développements à venir de ce nouveau service respectueux de la vie privée. Avec plus de 100 millions de visites par mois, Qwant est aussi un moteur de recherche européen qui constitue une alternative aux grandes plateformes américaines ou chinoises. C'est un produit « made in France » qui porte des valeurs de confiance dans le numérique...



À mi-chemin entre Qwant Junior et Qwant, nous retrouvons Qwant School. Destiné à un public plus averti mais pas tout à fait adulte, Qwant School filtre les contenus pornographiques, violents, incitant à la haine ou encore à la consommation de drogues.

Un moteur adapté à chaque âge

Qwant School est destiné à des enfants qui n'en sont plus vraiment et c'est bien toute la finesse de ce moteur de recherche. Un dinosaure apparaît lors des recherches sur Qwant Junior pour signaler des résultats dangereux : ce procédé serait largement moqué par de jeunes adolescents qu'il ne faut surtout pas infantiliser, au risque de les voir s'en aller vers d'autres moteurs de recherche sur lesquels les filtres sont inexistantes. Les filtres installés sur Qwant School ne sont pas mis en place pour entraver les libertés des jeunes, mais simplement pour les protéger d'un contenu



BATAILLE AUTOUR DES MOTEURS DE RECHERCHE

La percée de Qwant ferait-elle des jaloux ? Certains articles, récemment parus dans la presse, laissent penser que ses concurrents ne sont pas prêts à laisser cette société française « grignoter » leurs parts de marché. Ces critiques ne visent pas les arguments développés par Qwant, qui expliquent son succès auprès des internautes – à commencer par la confidentialité des données personnelles. Elles ne retirent rien non plus à l'intérêt qu'a la France de défendre ses champions : la souveraineté numérique, dans un monde de plus en plus connecté, est un bien stratégique, bien trop important pour qu'on le néglige.

Qwant School : la recherche pour les collégiens

Les moteurs de recherche sont formidables en ce sens qu'ils donnent accès à une multitude d'informations. Mais cela peut aussi s'avérer problématique lorsque des jeunes y ont accès. C'est là que Qwant marque sa différence et élargit son offre : le moteur se décline pour les enfants : Qwant Junior pour les 6-12 ans, qui est d'ailleurs utilisé dans les écoles primaires de Mantes-la-Jolie. Qwant Junior filtre les contenus inappropriés et permet aux enfants de naviguer en limitant les risques d'exposition.



qui ne serait pas adapté. Tout comme sur Qwant Search, le moteur classique, Qwant School ne collecte aucune donnée personnelle, puisque c'est la première valeur de l'entreprise. En plus de tout ceci, Qwant School n'affiche aucune publicité. En effet, engagé pour offrir un environnement internet vertueux aux enfants et adolescents, Qwant a fait le choix de ne pas mettre de publicité sur Qwant Junior et Qwant School. Comme l'ex-

« Les présidents des Yvelines et les Hauts-de-Seine ont su saisir tous les enjeux liés à la protection et à la sécurité des données personnelles »

**Éric Léandri,
Président de Qwant**

plique Éric Léandri, Président de Qwant, c'est bien parce que les Yvelines et les Hauts-de-Seine ont su saisir tous les enjeux liés à la protection et à la sécurité des données person-

nelles que plusieurs collèges des Hauts-de-Seine utilisent actuellement Qwant School en phase de test avant que ce dispositif ne soit déployé dans les collèges yvelinois.

Naviguer sur Internet de manière plus intelligente et surtout raisonnée

Qwant propose un modèle éthique qui permet de véhiculer certaines valeurs importantes aux adolescents qui seront, quoi qu'il arrive, exposés aux écrans ainsi qu'à Internet. L'idée est de naviguer sur internet de manière plus intelligente et surtout raisonnée pour que les jeunes d'aujourd'hui soient les adultes responsables de demain. **C.B.**



Budget 2019 : investir pour l'avenir

Maîtrise des dépenses de fonctionnement, hausse des investissements. Cette année encore, le budget des Yvelines prouve que le Département prépare l'avenir avec sérieux, malgré la baisse continue des dotations de l'État.

Les principaux investissements vont concerner :



MOBILITÉS

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
ET TRANSPORTS EN COMMUN

101 M€

dont 40 M€ concernant EOLE



COLLÈGES

CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION

81,6 M€

dont 14 M€ dédiés au Lycée international
de Saint-Germain-en-Laye
et 10 M€ au Lycée international de Buc



SOLIDARITÉS

SOLIDARITÉ
ET ACTION SOCIALE

34,5 M€

dont 9,6 M€ pour la première tranche du
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bécheville



ATTRACTIVITÉ ET
DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

37,8 M€

dont 7,8 M€ dédiés
à la rénovation urbaine



AIDE AU BLOC
COMMUNAL

FINANCEMENT DE PROJETS
D'AMÉNAGEMENT

95,6 M€

en hausse de 13,9 M€

L'an dernier, l'agence de notation Standard & Poor's a attribué au Département des Yvelines la meilleure note possible pour une collectivité territoriale : AA. Cette décision récompense la saine gestion du Département, l'agence soulignant notamment la pertinence de sa stratégie financière et la maîtrise exemplaire de son endettement, l'un des plus faibles de France

Alors que notre pays est secoué par de graves soubresauts, ce sérieux et cette constance sont d'autant plus nécessaires que l'État réduit sans cesse sa contribution au fonctionnement des collectivités, tout en se délestant sur elles de missions qu'il ne parvient plus à assumer. Depuis 2013, il a diminué de 90 % la dotation qu'il versait aux Yvelines, en nous obligeant à supporter des prélèvements reversés aux départements moins bien gérés : ces « prélèvements de péréquation » augmenteront de 10 millions d'euros en 2019.

Les dépenses de fonctionnement les plus basses de France

Le Département fait face à ces obligations en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement, qui diminueront de 15 millions d'euros par rapport à l'an dernier, à périmètre constant. Rapportées au nombre d'habitants, ce sont même les plus basses de France : ces efforts ont permis de maîtriser la masse salariale, dont le coût est évalué à 126 € par habitant dans les Yvelines, au lieu de 185 € en moyenne nationale. Cette optimisation permet au Département d'assumer pleinement ses missions de solidarité et d'aide sociale, qui représentent plus de 60 % de ses dépenses de fonctionnement. Parallèlement, l'Assemblée poursuit sa politique d'attractivité territoriale en augmentant les investissements, au

bénéfice des Yvelinois : 420 millions d'euros en 2019 (+ 36,6 M€ par rapport à l'an dernier), soit 287 € par habitant. Ces investissements vont principalement porter sur les transports et la mobilité (40 millions consacrés au RER Eole), la construction et la réhabilitation des collèges, la solidarité et l'action sociale (près de 10 millions d'euros pour la première tranche du Foyer d'accueil médicalisé de Bécheville) et l'attractivité territoriale, dont la rénovation urbaine (voir page 16). L'aide aux communes s'élève à 95,6 M€.

Le taux de la taxe foncière est inférieur de 7 points à la moyenne nationale

Nous y parvenons sans augmenter la fiscalité locale : le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties demeure inchangé, à 12,58 %. Le Département avait été contraint de l'augmenter en 2015, en pressentant que l'État allait continuer à se désengager. « *Il n'a pas bougé depuis, et il n'est pas question de l'augmenter* », dit Pierre Bédier, en rappelant que ce taux est l'un des plus bas de France, inférieur de sept points à la moyenne nationale (19,69 %) et de 2 points à la moyenne francilienne hors Paris (14,46 %). Les Yvelines se situent ainsi au 7^e rang des départements métropolitains, et même au 3^e rang des départements de plus d'un million d'habitants.

« *Mais nous savons bien que les contraintes financières ne vont pas se desserrer*, prévient Pierre Bédier. *Voilà pourquoi nous devons poursuivre notre alliance avec les Hauts-de-Seine.* » Ce rapprochement vise à mettre en commun des ressources complémentaires, tout en réalisant des économies d'échelle significatives. En 2018, par exemple, la mutualisation des marchés publics du service interdépartemental de la voirie a permis d'économiser 4 M€. « *Le but est de favoriser le développement économique du territoire en augmentant notre capacité d'investissement, tout en maintenant un haut niveau de prestations sociales au bénéfice des habitants*, précise Pierre Bédier. *C'est ce qu'on appelle un cercle vertueux.* »

F.M.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



TERRITOIRES : DES DÉPARTEMENTS SOLIDAIRES ET INNOVANTS

Le 21 mars, les présidents des sept départements franciliens (Yvelines, Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Seine-et-Marne) se sont retrouvés à Saint-Denis pour présenter les projets qui bénéficieront du Fonds de solidarité interdépartementale par l'investissement (FS2I). Doté dès cette année de 150 millions d'euros, ce fonds est abondé par tous les départements selon leur capacité d'investissement et leur niveau d'épargne. Les Hauts-de-Seine sont le plus gros contributeur (62,3 M€), suivi des Yvelines (27 M€).

C'est la première fois que des collectivités décident, de leur propre chef, de mettre en commun une partie de leurs ressources afin de renforcer, par leurs investissements, la solidarité entre les territoires tout en réalisant des économies d'argent public. « *Ce fonds permet de rationaliser les dépenses*, explique Pierre Bédier. *Il n'est pas forcément nécessaire de construire deux équipements identiques dans des départements*

voisins. Grâce au FS2I, nous pouvons mutualiser nos investissements. » Rien à voir avec le système de péréquation mis en place par l'État qui ponctionne une partie de la richesse des collectivités pour en disposer à son gré, sans leur demander leur avis. Les investissements du FS2I seront consacrés à des projets qui présentent des enjeux communs en termes d'attractivité et de service public. Il s'agit, par exemple, d'améliorer les déplacements en Île-de-France, de renforcer les moyens de la rénovation urbaine ou de garantir la réussite des JO de 2024. Plusieurs projets yvelinois seront en partie financés par ce fonds : la plateforme de services pour personnes en situation de handicap psychique dont la première pierre sera posée à Bécheville avant la fin de l'année, le nouveau collège de Mantes et trois établissements de Sartrouville, Trappes et Chanteloup-les-Vignes, ou encore la colline d'Elancourt aménagée pour accueillir les épreuves de VTT en 2024.



Les sept Présidents des Départements d'Île-de-France réunis pour le lancement du Fonds de Solidarité Interdépartemental.

Cantines scolaires, les ingrédients d'une meilleure qualité

Depuis la création de la nouvelle organisation de la restauration scolaire, C'Midy améliore sensiblement la qualité de ses prestations. Commissions sur la qualité des menus, Club des chefs, formation, invitation de chefs de l'École Lenôtre... sont quelques-unes des initiatives mises en place.

Cela faisait plusieurs jours que les adolescents du collège Jacques-Cartier d'Issou attendaient de découvrir le menu spécial inauguration qui devait marquer l'ouverture de la nouvelle cuisine du collège, financée par le Département et C'Midy. Ils n'ont pas été déçus. Produits bio issus de circuits courts, comme les carottes de la Ferme de la Haye (Flins, Les Mureaux), daube de bœuf Charolais à la provençale, marmite de légumes bio...



Les desserts ont été spécialement préparés à la manière Lenôtre pour finir de façon festive ce repas. Le chef avait en effet concocté deux desserts : la Verrine tout chocolat (mousse au chocolat sur brownie avec crème fouettée et amandes grillées) et la Verrine de pommes au four caramélisée et nappée de chantilly. Inutile de préciser qu'elles ont été « dévorées ».

Des chefs formés à l'École Lenôtre de Plaisir

« Je suis ravi de venir cuisiner dans ce collège aujourd'hui car je peux y transmettre ma passion et mon savoir-faire auprès d'une équipe vraiment investie », déclare Matthieu Janiec, chef de l'École Lenôtre. En duo avec Franck Poncin, chef de cuisine du collège d'Issou, ils ont pu faire découvrir aux jeunes leur métier, la création de pâtisseries notamment, « une expérience vraiment enrichissante ».

Une expérience qui ne sera pas isolée car elle va se poursuivre dans d'autres établissements. Et l'École Lenôtre, installée à Plaisir (Lenôtre a été racheté par Sodexo en 2011), devrait accueillir des chefs de cuisine exerçant dans les collèges yvelinois gérés par C'Midy.

C'Midy et le Département des Yvelines vont créer dans les sept prochaines années des cuisines dans 19 établissements du territoire. Ainsi, les collèges René-Descartes de Fontenay-le-Fleury (295 demi-pensionnaires) et le collège de la Montcient à Gaillon-sur-Montcient (459 collégiens sont inscrits à la cantine) auront, dès le mois de mai 2019, leur propre cuisine sur place.



Le Chef Matthieu Janiec (au 1^{er} plan) et Franck Poncin terminent le dressage des desserts avant l'arrivée des demi-pensionnaires. Les Verrines (photo à gauche) ont été particulièrement appréciées.

Plus de bio et de légumes yvelinois

Le Département et C'Midy ont entendu quelques critiques sur la qualité des repas. Dès février, des commissions de restauration ont été déployées dans chaque collège pour valider les menus et faire un point précis sur la qualité des prestations. Il en est ressorti diverses actions concrètes, la formation des chefs des cantines à l'École Lenôtre est une de ces initiatives. Fin mars, élèves, professeurs et associations de parents ont observé une nette amélioration, avec plus de bio et de légumes produits dans les Yvelines (pommes de terre, carottes, champignons...) et cela va aller croissant ! **S.G.**

TROUVEZ VOTRE COLLÈGE EN LIGNE

Le Département des Yvelines a mis en ligne, fin décembre, sur son site internet un outil consolidé de sectorisation des collèges. Avec cette carte interactive, chaque famille du département peut connaître sa sectorisation en fonction de son adresse postale et avoir accès à des informations relatives à chaque collège. Cet outil permet également plus de transparence et de clarté. Pour garantir sa précision, les équipes du Département le mettront à jour chaque année (création ou changement de dénomination de rue, ajustement des numéros de rue...). Pour savoir dès maintenant de quel collège dépendent vos enfants, rendez-vous sur : www.yvelines.fr/la-sectorisation

ENVIE DE PASSER UN ÉTÉ BIEN ACCOMPAGNÉ ?

Bénéficiez gratuitement du service mis à votre disposition par le Département des Yvelines en appelant le :

0 801 801 100 (numéro vert)

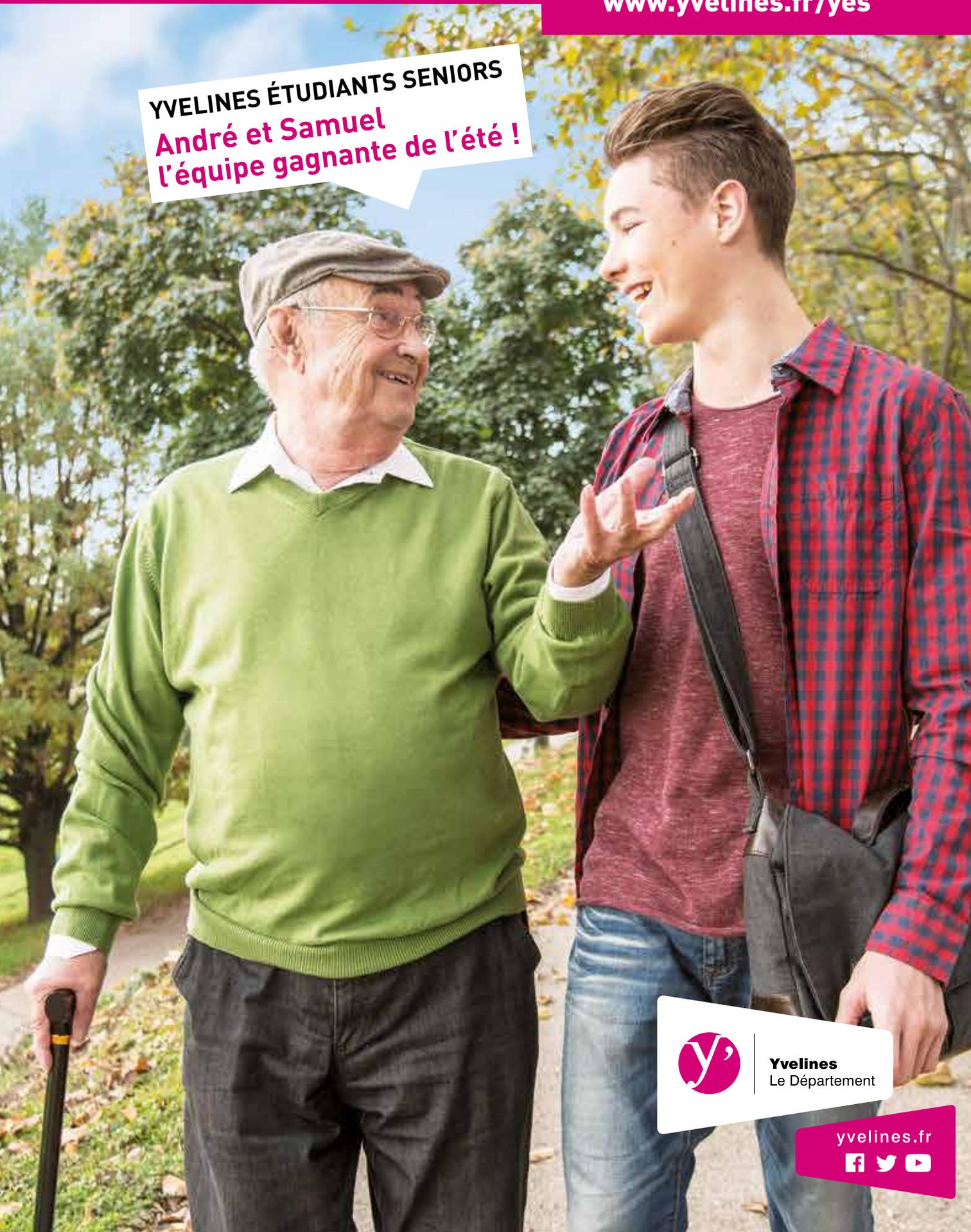
VOUS RECHERCHEZ UN JOB D'ÉTÉ RÉMUNÉRÉ ET SOLIDAIRE ?

Rendez visite à des personnes âgées isolées pendant l'été.

Inscription en ligne sur :

www.yvelines.fr/yes

YVELINES ÉTUDIANTS SENIORS
André et Samuel
l'équipe gagnante de l'été !



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



LOGEMENT

FAÇONNER LES YVELINES DE DEMAIN

En investissant massivement et en s'entourant de partenaires clés, le Département agit pour promouvoir un développement équilibré des Yvelines. Avec deux objectifs clairs : construire des logements diversifiés pour répondre à tous les Yvelinois et concentrer l'effort là où sont les besoins, les services, les transports et les emplois pour stopper l'étalement urbain.



Les statistiques nationales du ministère de la Cohésion des territoires parlent d'elles-mêmes. Les promoteurs ont vendu l'an passé en France 150 783 logements neufs, soit 10,5 % de moins qu'en 2017, et anticipent une année 2019 encore plus difficile. La clientèle des investisseurs, particuliers comme professionnels, est en train de se dérober. ►►



Le nombre de permis de construire a chuté (- 6,2 %), tout comme la production de logements sociaux (124 000 en 2016 contre 100 000 en 2018).

Dans un contexte de repli, les Yvelines, elles, semblent tenir le cap. Et, même si le prix des loyers reste élevé, le département a tous les outils pour amortir le choc qui s'annonce.

Il faut dire que le Conseil départemental a pris à bras-le-corps la question du logement. Depuis 2005, il investit massivement, dans la durée et sur tous les fronts : développement de l'offre résidentielle, soutien aux grandes opérations d'urbanisme, aide aux communes pour la construction de logements sociaux, rénovation des quartiers en politique de la ville, soutien au logement intermédiaire. Promotion et financement de l'habitat pour les publics spécifiques précaires, soutien aux travaux de rénovation énergétique... Son idée directrice ? Façonner dès aujourd'hui les Yvelines de demain. Avec un cadre de vie préservé et des zones urbaines densifiées pour proposer une ville ouverte, connectée aux réseaux de transport et aux grands bassins d'emploi, et faite de mixité. Le poète Eugène Guillevic écrivait : « *La ville est ce qui compte le plus, ce qui doit compter le plus. Parce que rien n'est plus nous-mêmes que ça. Quand elle change, c'est nous qui la faisons changer.* » ●



« Le Département est là pour redonner aux maires des capacités d'action », assure le Président du Département des Yvelines, Pierre Bédier.

Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines « Agir pour l'égalité territoriale »

Avec l'emploi et les transports, le logement est l'une des préoccupations majeures des Franciliens.

Quelle est la situation dans les Yvelines ?

Pierre Bédier : L'Île-de-France gagne chaque année 60 000 habitants. Le marché du logement est donc tendu, et les Yvelines n'échappent pas à la règle. Comme il y a un déséquilibre entre l'offre et la demande, le prix de l'immobilier a tendance à flamber et de plus en plus de foyers ont quitté les centres urbains pour pouvoir acheter.

Pourquoi le Département s'est-il emparé du sujet ?

P. B. : Parce que le manque de constructions neuves au début des années 2000, combiné à la fuite de la population des centres-villes, a amplifié l'étalement urbain. Ce phénomène a entraîné une pression sur les espaces naturels et agricoles, menacés de réduction. Et cela a provoqué une demande crois-

sante en équipements des « rurbains », ces nouveaux habitants des zones moins denses habitués à un certain niveau de services. Il fallait agir pour contrecarrer ce mouvement.

Concrètement, comment intervenez-vous ?

P. B. : Depuis 2005, le Conseil départemental investit en moyenne 20 M€ par an pour aider les communes à réaliser leurs projets résidentiels incluant de nouveaux équipements scolaires. Nous sommes là pour donner aux maires leur pleine capacité d'action, moyennant un engagement de construire des logements diversifiés et bien localisés.

« La construction neuve a été multipliée par deux en dix ans »

Pour quel résultat ?

P. B. : Non seulement la construction neuve a été multipliée par deux en dix ans (passant de 4 000 à 8 000 logements par an),

mais surtout les nouveaux logements sont réalisés au sein des villes, en renouvellement urbain, et moins en périphérie.

Quel est votre objectif ?

P. B. : Promouvoir un développement équilibré du territoire : construire là où sont les besoins, les services, les transports et les emplois. Notre enjeu est de façonner les Yvelines de demain. Des Yvelines belles, attractives et partie prenante du Grand Paris.

Il faut un meilleur maillage du territoire...

P. B. : L'arrivée d'Eole, du Tram 13 Express, et des projets de mobilités du Département participent de cette dynamique, indispensable à l'attractivité de notre territoire.

En quoi Eole, le prolongement vers l'ouest de la ligne E du RER, est-il un projet capital ?

P. B. : Au-delà de la simple amélioration des conditions de transport, Eole va amener un nouveau souffle à la Vallée de la Seine, touchée par la désindustrialisation. Il va rapprocher les Yvelinois des grands bassins d'emploi du nord du territoire (Flins, Les Mureaux, Poissy où sont installés respectivement Renault, Airbus et Peugeot S.A) et surtout du plus grand pôle d'emploi francilien qu'est le quartier d'affaires de La Défense. Plusieurs gares seront rénovées tout au long du parcours. Pour les Yvelines, Eole est une formidable opportunité de développement économique.

Pour qui construit-on ?

P. B. : Pour tous les Yvelinois bien sûr ! Les salariés qui souhaitent optimiser leurs temps de transport domicile-travail, mais aussi les jeunes qui quittent le domicile familial, les seniors qui recherchent des surfaces plus petites en centre-ville, les familles monoparentales... Les besoins sont importants et différents d'un territoire à l'autre.

«Il nous manque 25 000 logements sociaux»

Quelle est la position du Département par rapport à la loi SRU, qui oblige les communes à avoir 25 % de logements sociaux en 2025 ?

P. B. : Je trouve d'abord qu'on en fait trop. On focalise toute l'attention sur les besoins en logements les plus sociaux en négligeant tous les autres besoins, pourtant essentiels à la vie des Yvelinois. Mais la loi est la loi et il nous faut la respecter, sous peine de sanctions... Il nous manque 25 000 logements sociaux. Il faut dès maintenant passer à la vitesse supérieure.

Comment faire ?

P. B. : Mon ambition est de multiplier les modes de production du logement HLM. Quitte à acheter et conventionner des immeubles locatifs existants, ce que nous venons de réaliser dans la commune du Pecq (lire page 26). En territoires tendus, les prix du foncier ne sont pas compatibles avec la construction de logement

sociaux. Et, il faut que quelqu'un vienne faire l'ajustement.

On compte 19 communes carencées, qui ne remplissent pas les objectifs fixés dans ce domaine...

P. B. : Si ces communes sont carencées, ce n'est pas parce qu'elles ne veulent pas, c'est souvent parce qu'elles ne peuvent pas faire autrement. Elles ne disposent pas de terrains, ou à des prix insupportables pour le logement social. Cette situation est aussi le fruit de l'histoire. Pourquoi n'a-t-on pas construit de logements sociaux dans certaines communes ? Tout simplement parce qu'il n'y avait pas de demande. Il n'y avait pas d'industrie, pas d'ouvriers. On a construit seulement là où il y avait des besoins immédiats.

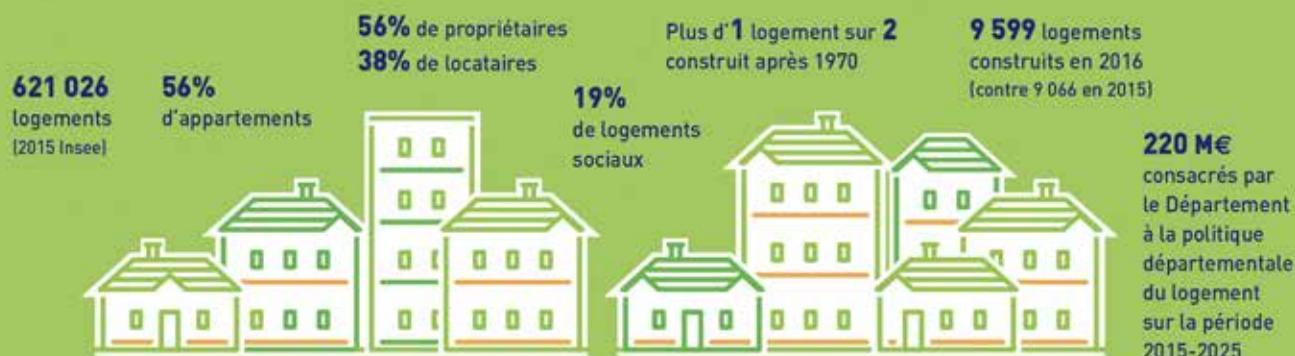
Vous militez pour un rééquilibrage ?

P. B. : Bien sûr. C'est le rôle du Département de favoriser l'égalité territoriale. L'État veut faire respecter la loi SRU, soit ! Mais sanctionner une commune sans proposer de solution pour éviter la sanction est absurde. C'est comme si vous disiez à votre enfant qui ne sait pas lire que, tant qu'il ne saura pas lire, il sera puni ; donnez-lui plutôt les moyens d'apprendre à lire.

C'est aussi une question de volonté. Certaines communes proposent moins de 7 % de logements sociaux...

P. B. : Ne jugeons pas le passé. Le logement est d'abord une

LES CHIFFRES DU LOGEMENT



question d'avenir. Aujourd'hui, toutes les villes ont besoin de loger des ménages aux revenus modestes. Les personnes, dont la rémunération est souvent proche du Smic, assurent un service à la population qui participe à l'attractivité de la commune. Pour ces personnes, la meilleure réponse, c'est le logement social. Les villes ne peuvent fonctionner qu'en étant des villes socialement diverses. C'est la mixité qui crée la richesse.

« Accompagner au mieux les élus locaux »

Outre les aides financières aux communes, le Département propose-t-il d'autres outils ?

P. B. : Oui, le Département a développé une politique d'investissement et une ingénierie de conseil en interne. Il s'appuie sur les savoir-faire de l'Établissement public foncier d'Île-de-France, qui achète les terrains préalablement aux opérations immobilières, de l'aménageur Citallios et du bailleur social Les Résidences Yvelines Essonne dont le Département est actionnaire. Ce « carré magique » permet d'accompagner au mieux les élus locaux dans leurs projets. Il assure une intervention sur mesure, au plus près des besoins des communes et des territoires, sans ingérence du Département dans les choix urbains faits.

Et sur le parc de logements existants ?

P. B. : La rénovation urbaine des Quartiers en Politique de la Ville constitue la priorité de notre Département, avec 700 M€ consacrés d'ici à 2025 pour repenser en profondeur leur fonctionnement urbain et social. Après plus de vingt-cinq ans d'intervention publique, il y a en effet urgence à rétablir l'égalité républicaine, l'égalité des chances et la sécurité dans les 30 quartiers prioritaires des Yvelines.

Avec la volonté d'y rendre le logement plus attractif...

P. B. : Oui. Avec plus de 1 000 démolitions programmées et autant de reconstitutions en dehors des quartiers, le Département participe à la définition des opérations de renouvellement urbain et en constitue même le principal financeur, aux côtés de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

La moitié des logements yvelinois, environ 300 000, ont été construits avant 1974...

P. B. : Nous sommes face à un parc énergivore et beaucoup de nos concitoyens, parmi les plus modestes, sont aujourd'hui contraints de faire un choix absurde : s'appauvrir pour se chauffer ou passer l'hiver en frissonnant de froid. Il nous faut combattre la précarité énergé-



Pierre Bédier et Daniel Talamoni,
Directeur général délégué de CITALLIOS.

tique en résorbant les passoires thermiques. Nous nous y employons, avec l'Agence nationale de l'habitat, grâce au programme « Habiter Mieux ». Entre 2012 et 2017, nos services ont accompagné plus de 3 400 ménages yvelinois dans leurs travaux de rénovation énergétique. Notre objectif d'ici à 2023 est d'en aider 6 000 de plus. C'est à la fois une question de dignité pour nos concitoyens et un devoir pour le Département.

**Propos recueillis
par Cyril Morteveille**

Prior'yvelines, le programme des maires bâtisseurs

À travers Prior'Yvelines, le Département entend proposer une nouvelle ambition pour le logement dans les Yvelines en mobilisant les collectivités territoriales pour construire des projets urbains de qualité sur les territoires stratégiques, comme les cœurs d'agglomération, les quartiers de gare et les Quartiers en Politique de la Ville... Ce programme a été lancé sous la forme d'un appel à projets entre juin 2015 et juin 2016 auquel 25 communes et 2 intercommunalités (Saint-Quentin-en-Yvelines et Grand Paris Seine & Oise) ont répondu.

Doté de 100 M€, il propose un appui opérationnel et financier aux collectivités qui porteront,

dans les cinq prochaines années, des projets de développement résidentiel ambitieux tant par le volume de logements que par la diversité des produits développés afin de répondre aux besoins de tous les Yvelinois.

Le double objectif du programme est d'assurer la qualité et l'opérationnalité de ces projets par l'instauration d'un travail de co-construction avec les collectivités candidates et les opérateurs, au premier rang desquels l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), l'aménageur Citallios, et le bailleur social Les Résidences Yvelines Essonne (lire infographie ci-contre).

Le cercle vertueux du logement dans les Yvelines

Le Département des Yvelines

Le Département des Yvelines est un acteur de la solidarité territoriale œuvrant pour le développement équilibré des Yvelines.

Conseille dans la programmation.
Finance le développement résidentiel (équipement, logement social).

L'EPF Île-de-France

L'EPF Île-de-France est un établissement public foncier régional créé en 2016.

Acquiert les terrains, réalise des études de faisabilité et revend aux opérateurs.

Yvelines
Le Département

epf
ÎLE-DE-FRANCE

LE MAIRE
définit, oriente et valide
le Projet urbain de la commune

LES RÉSIDENCES
YVELINES
LOGEMENT

CITALLIOS
PROXIMITÉ & EXPÉRIENCE

Les Résidences

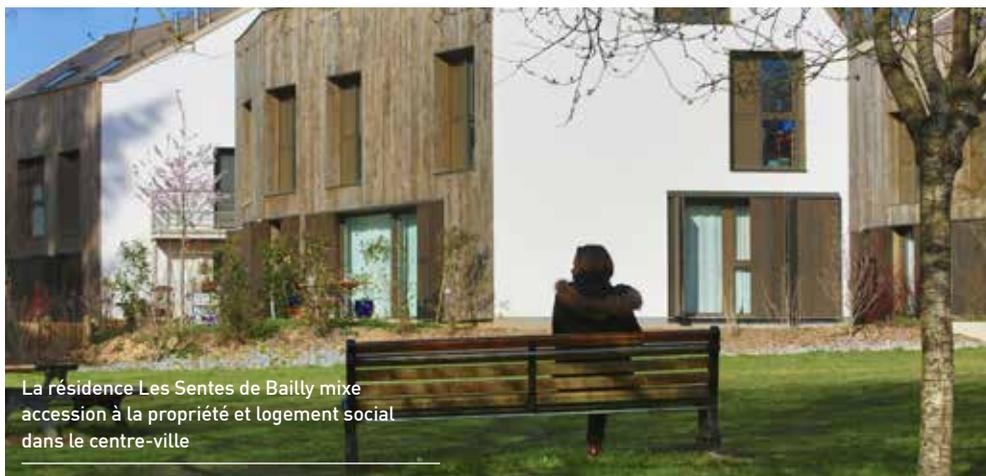
Les Résidences est une SAHLM créée en 2017.
16 000 logements en gestion dans les Yvelines.

Réalise et gère les logements.

Citallios

Citallios est une société d'aménagement créée en 2016 avec le Département des Hauts-de-Seine.

Pilote les opérations d'aménagement urbain pour la commune.



La résidence Les Sentes de Bailly mixe accession à la propriété et logement social dans le centre-ville

LA LISTE DES 19 COMMUNES CARENCÉES

Bailly, Chambourcy, Chatou, Chevreuse, Flins-sur-Seine, Fourqueux, Jouars-Pontchartrain, Jouy-en-Josas, La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay, Le Pecq, Les Clayes-sous-Bois, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Montesson, Neauphle-le-Château, Rocquencourt, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Versailles.

Un dispositif pour aider les communes carencées en logement social

« *Nous n'y arriverons jamais.* » Sous le sceau de l'anonymat, un maire yvelinois accuse le coup, désabusé. Nous sommes en 2018 et le couperet vient de tomber : 19 des 94 communes yvelinoises soumises à la loi SRU⁽¹⁾, sont déclarées carencées en logements sociaux⁽²⁾. Avec le risque de voir l'État reprendre la main sur leur destinée : Le Préfet peut récupérer le droit de préemption de la ville et appliquer des pénalités majorées pouvant aller jusqu'à 7,5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Un an plus tard, l'espoir renaît. En lançant, pour la période 2018-2025, un grand plan d'appui aux communes carencées et déficitaires volontaires, le Département tente d'apporter une réponse concrète aux difficultés rencontrées par les élus locaux.

« *Grâce à nos capacités d'ingénierie technique et financière puissantes ainsi qu'à notre large réseau d'opérateurs, nous voulons redonner aux maires leur pleine capacité d'action* », explique son président,

35 M€

Le montant de la première enveloppe allouée par le Département à la réalisation des obligations triennales 2017-2019.

Pierre Bédier. Dans ce plan notamment, un fonds de 20 M€ permettant d'acquérir tout bien immobilier (logements, bureaux, activités) susceptible d'être transformé en logement locatif social, et une enveloppe de 15 M€ pour ouvrir aux bailleurs sociaux la possibilité d'équilibrer des opérations financières particulièrement complexes. Ce plan vient compléter les outils déjà mis en place pour soutenir la production de logements sociaux : Prior' Yvelines, Yvelines/Résidences, Ruralogy.

Face à cette main tendue, plusieurs communes ont déjà manifesté leur intérêt pour signer un protocole « prévention carence ». Le Pecq a franchi le pas en décembre dernier

(lire ci-dessous). La Celle-Saint-Cloud, Chatou et Jouy-en-Josas devraient suivre. Il est en effet urgent d'agir. Dans les Yvelines, il manque encore 28 000 logements sociaux. **C.M.**

(1) Obligation de disposer d'au moins 25 % de logement sociaux en 2025.

(2) Parmi les communes qui n'atteignent pas le taux de 25 % de logements sociaux, certaines n'arrivent pas à respecter les objectifs de rattrapage triennaux. On les appelle communes carencées.

« LE DÉPARTEMENT NOUS A SAUVÉS »



Laurence Bernard, la maire du Pecq, est sans équivoque. « *Le Département nous a sauvés.* » Grâce au protocole prévention carence, 90 nouveaux logements sociaux

vont être créés courant 2020 dans sa commune. « *Pour résumer, le Département a fait l'acquisition, via l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, d'un immeuble résidentiel situé rue de l'Ermitage pour un montant de 10,7 M€. La gestion de ce bâtiment est confiée au bailleur social Les Résidences Yvelines Essonne, qui va lancer les travaux, reprend l'édile. Cette opération permet à la ville de passer de 22,5 % à 24 % de logements sociaux et de remplir quasiment ses obligations triennales. Pour nous, c'est un vrai bol d'air.* »

DES HLM CONNECTÉS

Le bailleur social les Résidences Yvelines-Essonne va tester les appartements connectés dans 14 logements à Chanteloup-les-Vignes et 20 au Val Fourré (Mantes-la-Jolie) avant une généralisation. Les locataires pourront, depuis un smartphone (via une application à télécharger) ou une tablette accrochée au mur de l'appartement, ouvrir une porte d'entrée, contrôler les dépenses énergétiques (électricité, qualité de l'air, allumage des lumières), détecter les chutes d'une personne, détecter une intrusion, un début d'incendie...

Habiter mieux : lutter contre la précarité énergétique

Votre logement est mal isolé ? Vous souhaitez réduire vos factures de chauffage ? Le Département et l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) vous accompagnent à travers le programme « Habiter Mieux » pour réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Créé en 2010, Habiter Mieux est un dispositif national de l'Anah qui permet aux propriétaires occupants modestes de logements de plus de 15 ans ainsi qu'à certaines copropriétés* de bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières pour conduire un programme de travaux permettant des gains d'énergie de 25 à 35 %. Ces aides diminuent fortement le reste à charge puisqu'elles représentent 50 à 75 % du montant total de la facture.

Des aides jusqu'à 75 % du montant des travaux

Christian, propriétaire d'une maison à Gazeran depuis 1990, a ainsi réduit sa consommation d'énergie de 25 %. Il y a deux ans, à Magny-les-Hameaux, Sophie et Xavier ont quant à eux, fait refaire l'isolation au niveau du toit de leur maison : « *Nous pouvons éteindre le chauffage la journée et la température intérieure ne descendra pas en dessous de 19 °C.* »

Les copropriétaires peuvent également souscrire au dispositif, comme en témoigne Monique de Saint-Germain-en-Laye : « *Nous avons fait isoler les toitures, changer des menuiseries... Le gain énergétique de notre copropriété est de 65 % !* »

L'engagement du Département dans ce programme permet à un plus grand nombre d'Yvelinois d'accéder aux aides Habiter Mieux. Par son soutien, il permet notamment de renforcer et de rendre gratuit l'accompagnement proposé aux propriétaires. Il apporte également des aides financières complémentaires (2 200 € en moyenne) pour diminuer encore plus le reste à charge.

Christian, Monique, Sophie et Xavier ne sont pas des cas isolés puisque 3 400 ménages yvelinois ont déjà pu bénéficier du programme depuis 2011. Fort de ces résultats, le Département a décidé de poursuivre son intervention avec le lancement d'un nouveau programme Habiter Mieux avec pour objectif d'accompagner 6 000 propriétaires sur la période 2019-2023 grâce à une enveloppe financière d'aides aux travaux de plus de 75 M€ (financée par l'Etat, l'Anah et le Département). **C. B.**

*Copropriétés de plus de 15 ans, composées à 75 % de lots d'habitations occupés en résidence principale, ayant une étiquette énergétique inférieure à D et un taux d'impayés entre 8 % et 25 % selon la taille de la copropriété.

Pour vérifier l'éligibilité de vos revenus : monprojet.anah.gouv.fr

Pour prendre contact avec l'opérateur référent sur votre territoire : contact. yvelines@soliha78.fr / citemetrie78@citemetrie.fr

Web : yvelines.essonne.soliha78.fr / www.citemetrie.fr



YVELINES RÉSIDENCES : DÉVELOPPER LE LOGEMENT ADAPTE

Doté de 20M€, ce programme encourage le développement de logements adaptés aux besoins des jeunes actifs et étudiants, des seniors, des personnes en grande précarité ou encore des personnes en situation de handicap psychique ou mental. L'objectif du Département est de développer 2 500 nouvelles places d'ici 2021. À ce jour, 17 projets ont été financés pour un total de 1 062 places et de 6 M€ de subventions.

RURALOGY, COUP DE POUCE POUR LES VILLAGES

Dans le cadre de son plan d'amélioration du service public en milieu rural, le Département a décidé de prolonger son programme Ruralogy. Il vise la création de logements locatifs sociaux et de qualité en centre bourg, pour la période 2018-2024. Suite à une première étape lancée fin 2015 et qui a permis la réalisation de 96 logements locatifs sociaux, cette nouvelle phase de cinq ans s'inscrit dans un objectif de revitalisation des principaux centres ruraux dans un contexte difficile de recul des aides de l'État et de faible appétence des bailleurs sociaux à intervenir sur ce territoire. Une enveloppe financière de 15 M€ est consacrée à ce programme pour les six prochaines années.



ALLÔ SOLIDARITÉS

Un numéro unique dédié pour s'informer,
réaliser ses démarches et bénéficier
d'un accompagnement personnalisé

01 30 836 836

Prix d'un appel local.

Renseignements sur vos droits, accompagnement social,
insertion, logement et enfance.

ALLÔ SOLIDARITÉS vous oriente
vers le bon interlocuteur



Des professionnels du Conseil départemental
vous répondent
du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30
le vendredi de 8h30 à 16h30



Yvelines
Le Département

yvelines.fr

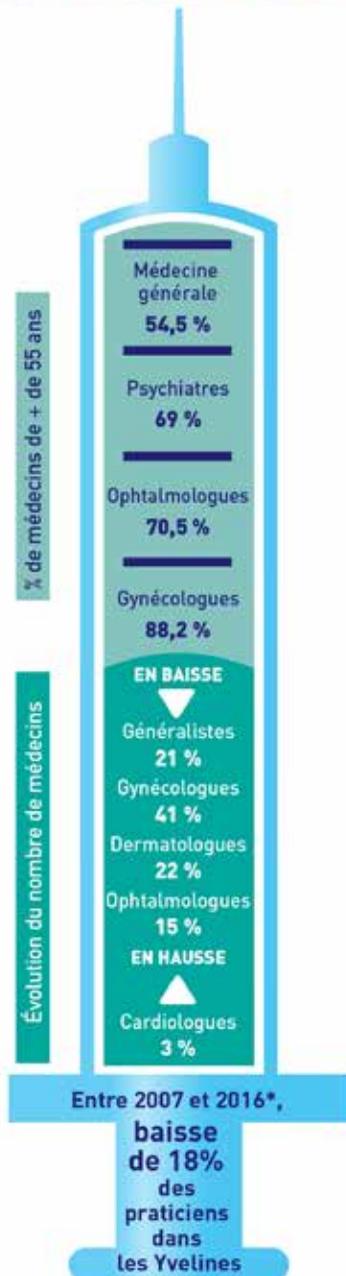


Aux grands maux les grands remèdes !



DÉMOGRAPHIE MÉDICALE DES YVELINES

150 professionnels de santé*
pour 10 000 habitants
En 2016, 56,9 % ont + 55 ans



*toutes spécialités confondues

Pour lutter contre la désertification médicale qui touche aussi les Yvelines, le Département va injecter 32 millions d'euros dans la construction de maisons médicales. Il engage aussi, avec les communes et les professionnels de santé, un plan très innovant pour juguler l'hémorragie de médecins et attirer les jeunes praticiens.

Sans le traitement de choc prescrit par le Département pour lutter contre le déficit de médecins, l'accès aux soins de proximité deviendrait inégal dans le territoire.

C'est parce qu'elle est consciente du déclin de la démographie médicale (lire l'infographie), que l'institution déploie une politique très offensive dans laquelle elle sera investisseur mais également, et c'est assez inédit en France, maître d'ouvrage. En effet, à terme, sera constitué un réseau de maisons médicales départementales pour les professionnels de santé libéraux. Ces maisons médicales seront notamment implantées dans les secteurs les plus carencés : en zone rurale et dans certaines villes, notamment celles ayant un Quartier Politique de la Ville.

QU'EST-CE, QU'UNE MAISON MÉDICALE TERRITORIALE ?

C'est un bâtiment, propriété du Département ou d'une collectivité (commune ou établissement public de coopération intercommunale - EPCI) à destination des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux, exerçant en libéral. Sa co-élaboration entre le Département des Yvelines, la commune (ou l'EPCI) et les professionnels de santé, permet de réunir en un même lieu une offre de soins de proximité répondant aux besoins locaux : médecins généralistes, dentiste, infirmiers, kinésithérapeutes...

Les symptômes sont partout les mêmes. Départs massifs à la retraite des praticiens à court terme (56,9 % des médecins dans les Yvelines ont aujourd'hui plus de 55 ans, toutes spécialités confondues), difficultés pour les généralistes à trouver des remplaçants, raréfaction des spécialistes (gynécologues, ophtalmologistes, dermatologues...), nouvelles pratiques des jeunes médecins qui privilégient l'exercice en groupe...

Moins de médecins, plus d'habitants

Le diagnostic, lui, a été clairement posé au cours des Assises de la ruralité, initiées en 2016 par Pierre Bédier, Président des Yvelines, et Pauline Winocour-Lefèvre, Vice-présidente déléguée à la ruralité : nos villes et campagnes sont menacées par la désertification médicale. Sur la période 2015-2020, alors que la population yvelinoise aura augmenté de 4 %, le territoire enregistrera une baisse de 6,1 % de ses médecins.

Agir vite avec les communes et les professionnels

Si l'on veut encourager les futurs médecins à s'installer dans les Yvelines plutôt qu'ailleurs, il faut agir vite. Comment ? En équipant le territoire de structures pluridisciplinaires, les jeunes médecins ne

voulant plus exercer seuls dans un cabinet. C'est en cela que l'action du Département s'avère très attractive pour les praticiens et les communes.

Celles dont les projets ont été retenus (lire encadré p.31), peuvent choisir entre une maîtrise d'ouvrage départementale (c'est le cas de Poissy ou de Maule par exemple) ou une maîtrise d'ouvrage communale avec des subventions du Conseil départemental (à Aubergenville, Bonnelles ou encore Carrières-sur-Seine pour ne citer que celles-ci).

Ce plan ambitieux – mené en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS 78), l'Union régionale des professionnels de santé, (URPS) et la Conférence de médecine générale (CMG) – porte simultanément sur trois volets :

- Investir dans la création de maisons médicales ;
- Soulager les médecins de la gestion administrative ;
- Offrir aux internes l'envie de s'installer et d'exercer sur notre territoire.

**PAULINE WINOCOUR-LEFÈVRE,
VICE-PRÉSIDENTE
DÉLÉGUÉE À LA RURALITÉ**

« Les praticiens sont associés aux projets »

Une des vertus de cette politique, et qui fait sa force, vient de l'implication, très en amont, des professionnels de santé. « Pour que cela fonctionne, il faut que ces projets soient construits avec les praticiens, insiste Pauline Winocour-Lefèvre. Il ne s'agit pas d'ouvrir de beaux bâtiments sans médecin à l'intérieur. Les pratiques médicales ont évolué, les médecins notamment ont de moins en moins de temps et ne veulent plus travailler seuls ; il faut en tenir compte. Nous leur proposons aussi une aide administrative et financière pour la gestion du secrétariat médical et l'accueil d'internes. ».



9 maisons médicales propriétés du Département

Si une commune confie au Département la maîtrise d'ouvrage, celui-ci construit et devient propriétaire de la maison médicale. Il la met ensuite à disposition de la commune qui en assure la gestion et le fonctionnement.

Maule, commune rurale de près de 6 000 habitants, a fait ce choix. Son maire, Laurent Richard, se réjouit car son centre-ville accueillera en 2021 la première maison médicale territoriale. « Le Conseil départemental va financer intégralement les travaux de construction, à hauteur de 3,1 millions d'euros. Pour une commune comme la nôtre dont les finances sont serrées,



c'est une excellente nouvelle. » Cette maison médicale réunira six médecins, trois dentistes et des professionnels du paramédical (un ostéopathe, un orthophoniste, deux infirmiers et un podologue). Il y aura également un laboratoire d'analyses médicales. Cette future maison de santé départementale bénéficiera à près de 13 000 Yvelinois : non seulement aux Maulois mais aussi aux habitants des communes voisines : Andelu, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Goupillières, Herbeville, Jumeauville, Mareil-sur-Mauldre ou encore Montainville.

En matière de soins, il y a urgence

« En matière d'offre de soins, à Poissy, il y a urgence », reconnaît son maire, Karl Olive. La Ville a confié au Département la maîtrise d'ouvrage de sa future

maison médicale, qui verra le jour vers 2021 dans le Quartier Politique de la Ville de Beauregard. Le Département en sera donc propriétaire, la Ville sera elle chargée de l'entretien, du financement des équipements et de la gestion des loyers. Le bâtiment, de 400 m² sur deux niveaux, intégrera, en plus d'un secrétariat médical, plusieurs médecins généralistes, un cabinet d'internes en lien avec l'hôpital de Poissy, et des paramédicaux (kiné, psychologue, orthophoniste, diététicien et podologue).

Maison médicale en construction dans la commune rurale d'Ablis





10 maisons médicales subventionnées

19 PROJETS VONT VOIR LE JOUR

Suite à l'appel à projets « maisons médicales » lancé en 2017 par le Département, 23 candidatures ont été déposées. Le comité de sélection, composé de 6 élus, de représentants de l'Agence Régionale de Santé et des services de l'État, a retenu les projets de 19 communes rurales et urbaines : Ablis, Aubergenville, Beynes, Bonnelles, Bréval, Carrières-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Dampierre-en-Yvelines, Épône, Guerville, Mantes-la-Jolie, Maule, Plaisir, Poissy, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine et Viroflay.

Les communes retenues, tant rurales qu'urbaines, vont construire leur maison médicale en maîtrise d'ouvrage communale, elles en seront donc propriétaires mais bénéficieront de subventions.

Parmi les villes qui ont choisi de réaliser leur projet en maîtrise d'ouvrage communale avec subventions départementales, figurent Aubergenville (102 000€), Bonnelles (subvention départementale de 82 600€), Carrières-sur-Seine (1,4 M€), Guerville (107 000€), Triel-sur-Seine (616 000€) ou encore Viroflay (345 000€).

Dans le ravissant sud des Yvelines, le désert médical n'était pas un simple concept mais bien une réalité. Mais depuis l'ouverture à Bonnelles d'une petite maison médicale en 2015, élus et habitants sont ravis. Si la commune compte à peine 2 000 habitants, la maison médicale concerne plus de 5 000 personnes vivant dans les villages alentour, comme Bullion, La Celle-les-Bordes ou Rochefort-en-Yvelines, sans compter ceux qui traversent la « frontière » de l'Essonne... C'est pour répondre aux besoins de ce bassin de population que le Département participe à l'extension de la maison médicale pour y accroître l'offre de santé. Un nouvel étage y sera aménagé, intégrant plusieurs cabinets de consultation.

Répondre aux besoins de la population

Autre projet qui verra le jour rapidement, celui d'Aubergenville dont les travaux ont déjà commencé. La future maison médicale, sur deux étages, accueillera à son ouverture huit professionnels de santé : quatre médecins généralistes, deux sages-femmes et des paramédicaux.

Carrières-sur-Seine (plus de 15 000 habitants) va bénéficier d'une enveloppe départementale de 1,4 M€ pour créer en centre-ville une maison médicale avec six cabinets de consultation. Elle sera située à

proximité du Quartier Politique de la Ville des Alouettes. À son ouverture, le centre devrait accueillir environ 14 professionnels dont trois médecins (deux généralistes et un gynécologue) et des professionnels de santé : une sage-femme, des infirmiers et des paramédicaux.

Aides pour le secrétariat médical

Les médecins n'échappent pas à la chronophage des tâches administratives. Pour permettre à ceux qui exerceront dans les maisons médicales de se concentrer sur leur cœur de métier, le Département a prévu l'octroi d'une aide. Celle-ci financera le salaire brut dégressif d'un poste de secrétariat médical pour une durée de trois ans : 100 % la première année, 70 % la deuxième, 40 % la troisième. Le plafond des dépenses subventionnables est fixé à 30 000 € par an.

Le Département soutient les internes

Le troisième volet important de la politique de santé du Département concerne les internes. Comment les attirer dans les Yvelines pour qu'ils y exercent leur métier ? Le Département a décidé de financer la formation de 100 maîtres de stage universitaires supplémentaires sur une durée de trois ans. Si leur stage s'effectue dans une zone rurale du territoire ou dans un bassin peu desservi par les transports en commun, ils percevront une indemnité de déplacement. « C'est maintenant qu'il faut encourager l'installation des jeunes médecins. Pas quand les praticiens actuels seront partis à la retraite », a déclaré un élu de Saint-Arnoult-en-Yvelines dont la commune fait partie de celles qui auront une maison médicale départementale. **S.G.**



Tout savoir sur le véhicule autonome

Depuis 2010 et la sortie de la Google Car, le véhicule autonome alimente tous les fantasmes des constructeurs et des automobilistes. Si la technique avance, il faudra patienter encore quelques années avant de croiser des voitures sans chauffeur dans nos villes.



Dans les Yvelines, l'institut VEDECOM réalise régulièrement des essais sur les pistes de Versailles Satory.

Autonome, ça veut dire quoi ? Un véhicule autonome est un véhicule automobile apte à rouler sur voie publique sans intervention d'un conducteur. Son intelligence artificielle lui permet de s'orienter seul et d'interagir avec l'environnement pour adapter sa conduite.

Comment ça marche ? Outre un GPS et un système anti-franchissement de lignes, on trouve à bord des caméras qui détectent les obstacles, les feux de signalisation et les panneaux. Il faut ajouter à cela des radars et un télémètre à ultrasons, pour repérer l'environnement à courte ou longue portée et pour mesurer les distances entre les obstacles. La machine traite en temps réel toutes les données fournies par les différents capteurs afin de fonctionner de manière totalement indépendante du conducteur, qui devient alors passager.

LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Opérateur d'investissement puissant au service des acteurs locaux majeurs, le Conseil départemental a alloué une enveloppe de 20 M€ à l'Institut VEDECOM sur la période 2014-2023 afin de financer ses recherches sur les mobilités innovantes. Son objectif : créer un environnement favorable à la prospérité des entreprises, en développant les infrastructures dont elles ont besoin pour renforcer à terme l'attractivité du territoire.

2040

Date à laquelle le véhicule autonome de niveau 5 sera capable de rouler sur voie publique (2025 sur voie privée) selon une estimation de l'INRIA.

Pour quoi faire ? L'intérêt principal, c'est la sécurité. La majorité des accidents de voiture sont provoqués par des erreurs humaines. La voiture autonome doit permettre de faire baisser les statistiques. Elle va pouvoir aussi répondre à trois autres enjeux sociétaux : la lutte contre les embouteillages (régulation du trafic), le développement d'une conduite éco-responsable, et l'accessibilité des mobilités (avec des navettes autonomes en zones rurales par exemple).

Où en est-on ? Les acteurs de l'industrie automobile identifient cinq niveaux d'autonomie, sachant que seul le niveau 5 correspond à une autonomie totale (lire p.23). Aujourd'hui, les constructeurs ont atteint un stade entre les niveaux 2 et 3 pour les véhicules commercialisés. Si les premiers systèmes de transports automatisés devraient apparaître à partir de 2025, ils devraient rester cantonnés à des sites privés ou à accès contrôlés. L'apparition sur voie publique de

véhicules totalement autonomes n'est pas programmée avant 2040.

Pourquoi faut-il être patient ?

Parce que le véhicule autonome cristallise de nombreux défis (technologiques, juridiques, économiques). Les équipements électroniques et informatiques haut de gamme coûtent extrêmement cher et consomment beaucoup d'énergie, ce qui est un problème pour des véhicules électriques avec une autonomie limitée. Surtout, il existe encore trop de situations où l'intelligence de la machine ne peut remplacer l'intuition de l'homme (que va faire ce véhicule qui zig-zague devant moi ? Est-ce que ce piéton va traverser ou pas ?). Ces véhicules auront un grand avenir le jour où ils pourront être commercialisés par des sociétés de taxis ou VTC, des opérateurs de transport urbain comme la RATP, ou bien les sociétés de livraison à domicile. Toute la filière automobile s'y prépare, les Yvelines et leurs 45 000 emplois dans le secteur en tête. **C. MO.**

CINQ NIVEAUX D'AUTONOMIE

NIVEAU 1 : le conducteur donne à la machine soit le volant, soit les pédales sur certaines phases (accélération et freinage).

NIVEAU 2 : la machine prend le volant ET les pédales sur certaines phases comme le « park assist » (tous les constructeurs sont à ce niveau).

NIVEAU 3 : la conduite et la surveillance sont gérées par le véhicule. En cas de défaillance, ce dernier avertit à l'avance pour que le chauffeur reprenne la main.

NIVEAU 4 : le véhicule est totalement autonome avec ou sans quelqu'un à son bord. S'il ne sait pas gérer toutes les situations, il est capable de s'arrêter seul à l'arrivée d'un danger (aucun véhicule de ce type à ce jour sur le marché).

NIVEAU 5 : Une voiture complètement autonome peut effectuer des manœuvres de son propre gré ou refuser une commande si elle la juge trop dangereuse. Le conducteur n'a plus aucune influence sur la conduite, sauf pour indiquer son trajet.

Jean-François Raynal, Vice-président du Conseil départemental délégué aux mobilités

« DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES DÉDIÉES »

Que va changer l'arrivée du véhicule autonome sur nos routes ?

Elle va totalement faire évoluer nos habitudes de transport. Pour les déplacements vers les grandes villes ou grands bassins d'emplois, il va y avoir un transfert de la voiture personnelle vers le transport collectif pour rejoindre les gares et pôles multimodaux. Pour les déplacements internes, c'est encore la voiture personnelle qui dominera. Mais des solutions de transport collectif améliorées verront le jour.

Qui dit véhicule connecté dit route intelligente, non ?

Il faudra effectivement, par endroits, repenser nos infrastructures et développer des axes dédiés. La réussite du véhicule autonome va dépendre de sa faculté à s'intégrer dans notre quotidien. Nous allons donc devoir aménager l'environnement pour recevoir ces nouveaux services de mobilité : robots-taxis, navettes collectives, véhicules adaptés à la demande...

Le Département des Yvelines est-il prêt à opérer ce virage ?

Il en a en tout cas la volonté. En contribuant à l'aménagement de la



ville, le véhicule autonome va devenir un facteur d'attractivité et de compétitivité. Les Yvelines sont le 1^{er} département automobile de France et elles tiennent à le rester. Nous travaillons déjà sur l'utilisation des données issues des véhicules connectés afin de contribuer aux diagnostics d'amélioration du fonctionnement de la route. Par ailleurs, nous accompagnons les porteurs de projets expérimentaux comme Auto-pilot ou Tornado menés en lien avec les collectivités et acteurs dans ce domaine (VEDECOM sur Versailles Grand Parc et Rambouillet Territoire en collaboration avec Renault).

UN LABORATOIRE DE LA VOITURE DU FUTUR À VERSAILLES

Le mobiLAB regroupera à terme 300 chercheurs dédiés aux mobilités innovantes.

Depuis le début de l'année, le département des Yvelines dispose d'un pôle d'innovation dernier cri dédié aux mobilités innovantes, le mobiLAB. Implanté à Versailles, sur le plateau de Satory, cet ensemble immobilier de 7 100 m² regroupe des espaces de recherche et de formation, des ateliers et des laboratoires.

Il accueille d'ores et déjà 250 chercheurs (300 à terme), issus majoritairement de trois entités références en matière de mobilités : l'opérateur mondial Transdev, l'Ifsttar (Institut français des sciences et technologies des transports,

de l'aménagement et des réseaux), et VEDECOM, un Institut pour la transition énergétique qui regroupe 50 membres et partenaires, véritable trait d'union entre l'industrie et la recherche publique.

« Nous avons le lieu, des pistes à proximité et des laboratoires d'essai, se réjouit Philippe Watteau, directeur de VEDECOM. Nous sommes désormais en boucle courte entre la partie recherche, l'expérimentation et la mise en œuvre. Dès que nous avons une idée, nous pouvons la prototyper, l'essayer et vérifier sur circuit si elle fonctionne bien. »

« Nous voulons que ces entreprises travaillent ensemble pour accélérer l'innovation et développer des projets de mobilité inédits », confirme Marie-Cécile Guillaume, Vice-présidente du Département des Yvelines déléguée au développement économique et PDG de la SEM Satory Mobilité. C'est cette société, associant public et privé, qui a porté la construction du mobiLAB, avec un investissement de 17 M€ (Soutenu par le Département et Versailles Grand Parc). Un mobiLAB appelé à devenir la vitrine du futur cluster des mobilités innovantes et à porter haut les couleurs des Yvelines dans la bataille du véhicule autonome.



Le Département honore les entreprises engagées dans l'insertion

Une centaine d'entreprises ont reçu, le 19 février, le trophée « Label ActivitY Entreprise engagée » qui symbolise le partenariat essentiel public-privé dans la lutte contre l'exclusion en Yvelines.

Le Domaine de Madame Elisabeth à Versailles a été l'écrin d'une soirée inédite dédiée aux entreprises qui, par leur engagement et leur politique ressources humaines, favorisent l'insertion professionnelle des Yvelinois en difficulté : bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée, jeunes des quartiers défavorisés.

Une fois de plus, Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, a rappelé que dans notre territoire, nous aimons les entrepreneurs qui forgent le socle fondamental de la société. Car ce sont eux qui apportent la richesse et créent les emplois :

« Le partenariat avec les entreprises crée un cercle vertueux. En remettant en emploi des bénéficiaires du RSA, on réduit les dépenses publiques. Ce partenariat public-privé est essentiel pour gagner la bataille vers le plein emploi et lutter contre la désespérance de bon nombre de nos concitoyens. C'est une soirée fondatrice car il y a nécessité à former des personnes dans les secteurs tendus. »

6 000 Yvelinois ont repris une activité

Dans les Yvelines, l'effort de remise en activité des publics en insertion est désormais chevillé à une dynamique plus globale de cohésion territoriale. Avec les entreprises, les organismes de formation et les acteurs de l'insertion, ActivitY apporte des solutions de remise en activités durables, en phase avec la réalité du marché du travail local.

Grâce à l'agence (désormais présidée par Catherine Arenou, élue au Département), 6 000 Yvelinois ont repris une activité (plein emploi, emploi de transition ou formation qualifiante) dont 2 400 pour la seule année 2018 et plus de 2 000 actions de formation ont été



Pierre Bédier, Président des Yvelines, et Jean-Jacques Brot, Préfet des Yvelines, remettent le « Label ActivitY Entreprise engagée » à Oscar Motty (au centre), responsable emploi et mobilité chez Sodexo.

élaborées avec les entreprises elles-mêmes.

Une décentralisation efficiente

Jean-Jacques Brot, Préfet des Yvelines, a lui qualifié de « formidable » l'action menée par le Conseil départemental via son agence ActivitY et a insisté sur le bien-fondé de la décentralisation dans la lutte contre l'exclusion : « Il faut aller jusqu'au bout dans la décentralisation, continuer à faire confiance à nos acteurs locaux et leur faciliter la tâche. Il faut laisser travailler ceux qui sont proches du terrain car ils en connaissent les réalités ! » **S. G.**



Iram Soussi, directeur chez TSO Caténaïres, un des lauréats de la soirée.

Pour en savoir plus, consultez yvelines-infos.fr

TÉMOIGNAGES DE LAURÉATS

OSCAR MOTTY, RESPONSABLE EMPLOI ET MOBILITÉ, SODEXO

« Nous souhaitons faire de la diversité et de l'inclusion un facteur dynamique d'évolution et promouvoir cet engagement. Nous avons besoin d'appuis comme ActivitY pour renforcer cette démarche de responsabilité sociétale (RSE) pour mettre en œuvre notre plan Better Tomorrow 2025. »

IRAM SOUSSI, DIRECTEUR DES OPÉRATIONS, TSO CATÉNAIRES

« La forte mobilisation du Département auprès des entreprises, sur l'insertion, donne une véritable impulsion à notre ambition. TSO Caténaïres est très attentif à l'efficacité de sa politique d'insertion et souhaite, via ActivitY et le Département, exporter sa méthode de recrutement et de formation aux différents métiers de la caténaire. Nous sommes très fiers de recevoir ce label. »

JOB78 et JOB92 s'unissent pour dynamiser l'insertion

Depuis son lancement en novembre 2018, JOB78 affiche des résultats prometteurs pour remettre en emploi des bénéficiaires du RSA. La mutualisation des deux sites, JOB78.fr et JOB92.fr, double les chances de trouver un emploi de proximité.

Si l'on osait, on dirait que c'est le « Meetic » de l'emploi. JOB78-JOB92 fonctionne en effet comme une appli de rencontre qui rapproche les recruteurs des bénéficiaires du RSA grâce à son système d'analyse des profils. Et son logiciel de géolocalisation, un de ses atouts, dynamise les contacts de proximité. Ce dispositif donne un vrai coup d'accélérateur à l'insertion dans l'économie locale.

JOB78-JOB92, C'EST :

5 000 inscriptions de bénéficiaires du RSA

+ 300 recruteurs inscrits

Près de **1 000** offres d'emploi déposées

Près de **1 600** candidatures soumises

Plus d'informations sur www.job78.fr ou www.job92.fr

Si vous avez des questions, contactez la hotline (lundi au vendredi de 8h30 à 17h30) : Par téléphone : 01 30 83 66 66 (prix d'un appel local) ; Ou par courriel : contact-hotline@job78.fr



Trouver les candidats qui s'intégreront et resteront durablement dans l'entreprise, faire ce pari sur l'avenir, c'est souvent la pierre d'achoppement pour les recruteurs.

Des centaines d'emplois en ligne

Promouvoir son activité, publier des offres d'emploi, interviewer des candidats... tout cela est coûteux et chronophage. Surtout pour les entreprises de petite taille (PME, TPE, start-up, associations...) qui n'ont pas de services RH. JOB78-JOB92 fait donc gagner un temps précieux. Chacun, en un seul clic, peut désormais se connecter pour se faire connaître, éditer annonces et CV, échanger en direct via la messagerie sécurisée, se fixer rendez-vous pour les entretiens et plus si affinités... À savoir, un emploi !

« J'avais du mal à trouver des candidats »

Proxiserve est une de ces entreprises qui a eu recours à JOB78. Ce chauffagiste compte deux agences dans les Yvelines, à Buc et Guyancourt. Pour renforcer son équipe locale, la firme recherchait deux téléopérateurs. « À l'entrée de l'hiver, période très tendue dans notre métier, j'étais en pleine recherche de candidats. J'avais déposé sur Le Bon Coin des annonces sans ré-

JOB78 a permis à Siga Niangane de recruter rapidement Maimouna Cissé comme téléopératrice chez Proxiserve.

sultats percutants. Ce n'était pas facile de trouver les profils que nous souhaitons et qui, surtout, soient vite opérationnels », raconte Siga Niangane, assistante de l'agence de Guyancourt. Dans le courrier elle découvre le prospectus JOB78. En quelques minutes, elle se connecte, crée un compte et met en ligne les annonces pour deux CDD. Elle repère des CV qui correspondent à ses attentes. « En moins de 48 heures, j'ai pu contacter, rencontrer et recruter deux personnes ! »

« En 24 heures j'ai décroché un CDD de 6 mois »

Maïmouna Cissé, 30 ans, habitante de Trappes, était au RSA depuis plusieurs mois. C'est à la Cité des métiers de Trappes qu'elle découvre JOB78. « Tout a été très vite. Proxiserve m'a contactée le 17 décembre et j'ai commencé le 19 décembre ! » En quelques jours, Maïmouna Cissé a été appelée par d'autres entreprises locales qui avaient repéré son CV sur la plateforme. « J'ai dû refuser leurs offres car j'avais déjà signé mon contrat », sourit la jeune femme, dont le CDD de six mois devrait être transformé en CDI « Et de conclure, JOB78, c'est du concret. Allez-y ! ». **S.G.**



Atos : l'aventure humaine des JO

Tous les 4 ans, les Jeux Olympiques rassemblent les amateurs de sports et d'émotions, les téléspectateurs se comptent en millions à travers le monde. Les équipes de chez Atos travaillent alors sans relâche et défient les fuseaux horaires pour que les informations, stockées dans des Data Centers, puissent être retransmises en simultané.

Derrière ces grands hangars, ce sont encore des humains qui gèrent les données. Intéressons-nous aux systèmes informatiques des Jeux Olympiques, qui sont gérés par la société Atos depuis 2001.

Un pôle stratégique aux Clayes-sous-Bois

Qu'est-ce qu'un Data Center ? C'est un grand bâtiment rempli d'ordinateurs qui supportent l'ensemble des systèmes informatiques des JO (entre autres) tels que les sites Internet, les applications mobiles, les différents portails d'information... C'est notamment grâce aux applications stockées et gérées dans ces Data Centers que près de 70 000 volontaires pour les Jeux sont recrutés. Le système se doit d'être ultra performant, car durant les Jeux, les résultats de chaque discipline sont consolidés et envoyés en direct (en moins d'une seconde !) aux médias qui les diffuseront.

Au-delà de cet aspect très technique, Adrien Montfaucon, directeur technique pour les Jeux Olympiques Tokyo 2020 chez Atos, explique que «chaque édition des Jeux Olympiques consiste en une nouvelle aventure. En effet, si l'approche reste sensiblement la même, les interlocuteurs et cultures changent sans cesse. Il faut apprendre à se

comprendre et surtout à communiquer. Que ce soit à Rio ou à Tokyo, la barrière de la langue n'est pas négligeable». Les différents pays présentent tous des spécificités, avec des manières de travailler bien distinctes, et les équipes d'Atos travaillent toujours de concert avec les organisations locales en s'adaptant au contexte donné (système local de gestion des finances, du transport, des réseaux télécoms par exemple).

7 j/7 et 24 h/24

Depuis les Jeux Olympiques de 1992, le point stratégique des équipes « Major Events » d'Atos se situe en Espagne à Barcelone : c'est là que travaille une grande partie des équipes dédiées aux Jeux. Durant la préparation des JO, une équipe d'une vingtaine de personnes de chez Atos est basée à Tokyo, dont

Adrien Montfaucon, et sera complétée, pendant les Jeux, par une équipe d'environ 90 personnes, car la salle de contrôle travaille 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les experts font donc le déplacement pour être sur place (et sur le même fuseau horaire !) en cas de problème. Quatre ans de travail pour un mois de Jeux Olympiques et Paralympiques : c'est le rythme classique chez Atos où les JO sont vécus comme une réelle aventure humaine. La notion du « travailler ensemble » est primordiale : le retard n'est pas concevable dans ce domaine où les dates et horaires ne sont pas modulables. D'année en année, Atos déploie des technologies numériques sans cesse meilleures.

Dorénavant, lorsque nous suivons les Jeux Olympiques à la télévision ou via nos smartphones, nous saurons que c'est également le travail de centaines de personnes, nuit et jour, dévouées au bon fonctionnement d'un événement mondial. **C. B.**

C'est en 2015 qu'Atos s'est engagé à implanter son data center dans les Yvelines et à y créer son laboratoire de recherches sur le Big Data au sein de son siège historique.



Seniors, oui et alors ?

Rester autonome le plus longtemps possible, profiter du « bel âge » en pratiquant des activités physiques, en prenant soin de son alimentation, en maintenant du lien social... Tout cela participe de la prévention, maillon essentiel de la politique du Département des Yvelines envers ses seniors.

La « Conférence des financeurs » est une instance phare de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans. Ses dotations permettent au Département des Yvelines de déployer, avec ses partenaires, des projets innovants, destinés à améliorer la qualité de vie de nos aînés. En 2018, près de 3,5 millions d'euros de dotation ont permis de soutenir des centaines d'actions au bénéfice des seniors yvelinois (246 actions ont vu le jour en 2017).

Marie-Hélène Aubert, Vice-présidente du Conseil départemental, déléguée à l'autonomie, et Présidente de la Conférence des financeurs des Yvelines, salue le travail partenarial : « *Toutes ces actions sont réalisées avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Si de nombreux projets se concrétisent dans les Yvelines, c'est parce que nous travaillons main dans la main pour retarder le plus possible l'arrivée de la dépendance.* » Et de poursuivre : « *La Conférence des financeurs, c'est aussi un outil d'équité et de coordination qui permet d'intervenir partout sur le territoire et de mettre en réseau tous les acteurs locaux de la prévention de la perte d'autonomie.* »

Avec Silver Fourchette, les seniors se régalent

Un tiers des personnes âgées qui arrivent dans les Ehpad sont dénutries. Face à cette situation inacceptable, le Département des Yvelines s'est engagé, à travers la Conférence des financeurs, auprès de Silver Fourchette (Groupe SOS Seniors), à hauteur de 82 000 €. L'idée est d'ancrer les bonnes habitudes



Les résidents des Ehpad soutiennent leur Chef pendant le concours Silver Fourchette 2019.

alimentaires chez les personnes âgées, de façon ludique à travers des conférences, des ateliers de cuisine et le concours de cuisine, départemental et national, des chefs d'Ehpad des Yvelines. Le concours 2019 s'est déroulé cet hiver à Guyancourt et a fait s'affronter des chefs cuisiniers professionnels d'établissements médico-sociaux. La finale aura lieu en juin.

Devenez « Ville amie des aînés »

Faire du vélo, du yoga, de la gym douce ou marcher sont quelques-unes des activités préconisées pour maintenir en forme les seniors. C'est pourquoi la Conférence des Financeurs du Département a lancé en mars-avril 2019 un appel à projets pour promouvoir les activités physiques, de proximité, adaptées aux seniors.

C'est une nouvelle initiative de la Conférence des financeurs des Yvelines qui souhaite que la démarche « Ville amie des aînés » essaime dans tout le territoire. Ce réseau permet à une com-

mune de faire évoluer l'ensemble de ses politiques pour que les seniors développent et gardent un sentiment d'appartenance à leur ville : urbanisme, transport, habitat, information, communication, lien social, solidarité, culture... Le 16 avril dernier, le Département a organisé une première rencontre constructive avec trois villes faisant déjà partie de ce réseau : Poissy (seule ville des Yvelines adhérente à ce jour), Sceaux et la communauté d'agglomération Caux Vallée de la Seine. (Seine-Maritime) **S.G.**

SOUTIEN FINANCIER POUR LA SEMAINE BLEUE

Dans les Yvelines, la Conférence des Financeurs va subventionner toute commune qui souhaite participer à la Semaine Bleue dédiée aux seniors et qui se déroulera du 7 au 13 octobre 2019. Cette année, le thème sera le respect de la planète. Comme pour chaque édition, de nombreuses initiatives voient le jour dans le département : colloques, randonnées, ateliers, jeux... Désormais, les communes peuvent s'adresser à la Conférence des Financeurs pour obtenir des subventions.

Contact : Alice Michel, chargée de mission
Conférence des financeurs : amichel@mda.yvelines.fr

Bravo aux nouvelles assistantes familiales

En février, se tenait à l'Hôtel du Département la cérémonie de remise des diplômes d'État d'Assistants Familiaux. L'aboutissement d'un parcours de formation de deux ans, soutenu par le Département.



Olivier Lebrun, Vice-président du Conseil départemental délégué à la famille, a remis les diplômes aux 15 nouvelles assistantes familiales. En présence d'Alima Belkadi, chef du Service départemental d'accueil familial yvelinois (SDAFY), et de Fabienne Sassoulas, Directrice de l'Institut de formation sociale des Yvelines (IFSY).

« Je suis heureux de remettre ces diplômes à vous qui avez fait le choix d'intégrer le Conseil départemental comme assistantes familiales », a déclaré l'élu. Et d'ajouter

que pour exercer ce beau métier, « il faut avoir le sens de l'enfant, être très motivé pour l'accompagner dans son cheminement et lui apporter beaucoup d'amour. C'est un métier à exercer avec cœur et passion ».

Garantir un cadre protégé et chaleureux

Offrir de la stabilité et de l'affection aux enfants placés est au cœur de la politique enfance du Département qui souhaite favoriser autant que possible le placement

de l'enfant dans un environnement familial sécurisant. Et les assistants familiaux ont certes un rôle éducatif à conduire mais également un rôle important d'observation afin d'adapter l'accompagnement aux besoins de l'enfant et à son évolution. Dans les Yvelines, le SDAFY œuvre tous les jours pour accompagner les 203 familles d'accueil du Conseil départemental et garantir aux enfants confrontés à la souffrance, à la détresse ou à des carences morales et matérielles, un cadre protégé et chaleureux. **S. G.**

YVELINES ETUDIANTS SENIORS

LE DÉPARTEMENT RECRUTE 145 JEUNES CET ÉTÉ

Pour la 16^e édition, le dispositif départemental Yvelines Étudiants Seniors (YES) recrute 145 jeunes pour un job d'été qui fait sens. Leur mission ? Rendre visite aux seniors à domicile pour rompre leur isolement. Ce programme, créé en 2004 par le Département des Yvelines pour favoriser les échanges intergénérationnels, essaime aujourd'hui un peu partout en France. En quinze ans, 1 948 jeunes Yvelinois ont été recrutés et formés et ont effectué plus de 120 000 visites.

Les étudiants qui veulent candidater : www.yvelines.fr/yes

Les seniors souhaitant bénéficier de ce service : appelez le 01 39 07 83 83 ou autonomie78@yvelines.fr

Prévention : l'IDEE J.Bus arrive dans les collèges

Promouvoir la santé et la citoyenneté auprès des jeunes dans un cadre original, propice aux échanges, c'est toute la philosophie du programme IDEE J.Bus mis en place par le Département avec les PEP 78 (Pupilles de l'enseignement public). Depuis mars, le bus fait son chemin dans plusieurs collèges yvelinois.

C'est une sorte de « Paroles truck » qui va dans les collèges pour sensibiliser et prévenir les ados sur divers sujets, choisis par les chefs d'établissements. Pourquoi un bus plutôt qu'une réunion d'information dans une salle de classe ? Parce que, de l'avis des spécialistes, cet espace « neutre », hors les murs, favorise les échanges et libère mieux la parole des jeunes. Aménagé comme un mini-théâtre, le bus accueille des groupes de 6 à 15 élèves qui échangent et confrontent leurs



expériences sur les sujets qui les concernent directement : la santé au quotidien (hygiène de vie, sommeil), la nutrition, les conduites à risques, la citoyenneté, l'usage des réseaux sociaux, la vie affective et relationnelle, la sexualité... **S. G.**

Pour en savoir plus, consultez le site d'informations : yvelines-infos.fr

Après quatre années d'une terrible guerre, le premier conflit mondial de l'Histoire prend fin officiellement le 28 juin 1919 à Versailles. « Paix » pour les uns, « diktat » pour les autres, le traité contient en germe les causes d'un second conflit, vingt ans plus tard.

Centenaire du Traité de Versailles ou la « paix brisée »

Le 28 juin 1919, l'Allemagne, vaincue, signe le traité de paix dans la Galerie des Glaces. La Première Guerre mondiale est finie. Aucun décorum pour célébrer ce moment solennel. 27 délégations de 32 puissances sont présentes. Autour de la table siègent les quatre représentants des principales nations alliées : Georges Clemenceau pour la France, Thomas Woodrow Wilson pour les États-Unis, David Lloyd George pour la Grande-Bretagne, Vittorio Emanuele Orlando pour l'Italie. Müller, ministre des Affaires étrangères, et le docteur Bell composent la délégation allemande.

La séance dure cinquante minutes

Les conditions imposées à l'Allemagne sont draconiennes. Elle perd 68 000 km² de son territoire, dont l'Alsace et la Lorraine (annexées en 1870), et 8 millions d'habitants. Une partie de la Prusse orientale est démantelée au profit de la Pologne qui gagne un accès à la mer par le fameux « Corridor de Dantzig ». L'Allemagne doit verser 20 milliards de marks-or au titre des réparations réclamées par la France. Elle perd l'essentiel de son minerai et de sa production agricole. Sa puissance militaire est anéantie...



©Archives départementales des Yvelines



©Archives départementales des Yvelines

Ci-dessus, Georges Clemenceau signe le Traité de Versailles et, ci-contre, les délégations.

Humiliée, l'Allemagne n'aspirera qu'à la revanche. Une nouvelle guerre, que l'on pensait écartée, se prépare...

Le traité de Versailles fut rédigé en français et en anglais : le texte portait le titre *Conditions de paix – Conditions of Peace*. C'était la première fois depuis le traité de Rastatt de 1714 (qui mettait fin à la guerre de Succession d'Espagne) que le français n'était plus la seule langue officielle de la diplomatie occidentale. Le traité de Versailles de 1919 constitue une date nouvelle dans la diffusion du français et son affrontement avec l'anglais sur l'échiquier diplomatique. **S. G.**

La Galerie des Glaces où fut signé le 28 juin 1919 le Traité de Paix entre les puissances alliées et associées et l'Allemagne.

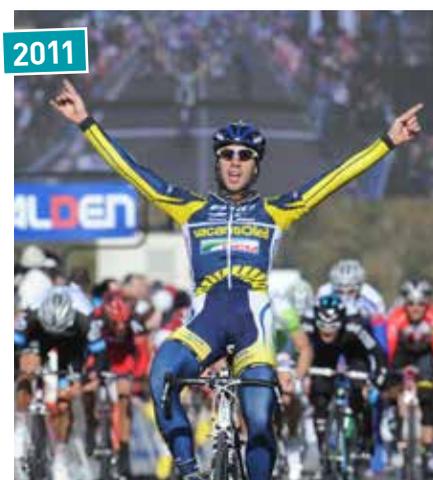


PALAIS DE VERSAILLES. — Galerie des Glaces, où fut signé, le 28 juin 1919, le Traité de Paix entre les Puissances alliées et associées et l'Allemagne. ND. Phot.

Dix ans de Paris-Nice dans les Yvelines



Dimanche 10 mars, le départ de la course cycliste Paris-Nice a été donné pour la 10^e fois d'affilée dans les Yvelines. Le fruit d'un partenariat entre le Conseil départemental et ASO, l'organisateur de l'événement, pour mettre en valeur le territoire et favoriser la pratique du vélo. De Montfort-l'Amaury en 2010 à Saint-Germain-en-Laye le mois dernier, retour en images sur dix éditions d'une course devenue indissociable des Yvelines.



2010 : premier départ des Yvelines et premier maillot jaune à Montfort-l'Amaury. **2011** : sous le soleil de Houdan, le Belge Thomas De Gendt s'impose au sprint. **2012** : l'Yvelinois Sandy Casar, au départ de Dampierre. **2013** : plus de 1 000 participants à la randonnée *Tous Cyclistes* à Houilles. **2014** : le peloton s'élance de Mantes-la-Jolie. **2015** : après Maurepas, à travers les champs yvelinois. **2016** : contre-la-montre à Conflans-Sainte-Honorine. **2017** : départ de Bois-d'Arcy. **2018** : après Chatou la veille, Pierre Bédier et le regretté Georges Benizé lancent la 2^e étape à Orsonville. **2019** : arrivée royale à Saint-Germain-en-Laye.

Les amateurs de BMX ont rendez-vous au Vélodrome National

Les meilleurs pilotes mondiaux sont attendus du 8 au 9 juin à Saint-Quentin-en-Yvelines pour les 5^e et 6^e manches de la Coupe du monde BMX Supercross UCI 2019.

Pour la 2^e année consécutive, le stadium couvert de Saint-Quentin-en-Yvelines accueillera simultanément la Coupe de France de BMX et cette fameuse épreuve d'envergure internationale, comptant pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020. L'année dernière, ce double événement, véritable fête du vélo, avait suscité un formidable engouement et réuni près de 7 000 spectateurs sur trois jours de compétition. Et pour cause, le BMX est un sport aussi physique que technique et tout à fait spectaculaire. L'Hexagone compte ainsi près de 22 000 licenciés (et leur nombre croît régulièrement). Dans cette discipline, les Français savent d'ailleurs

se faire remarquer en tête des classements.

L'année dernière, deux Français étaient montés sur le podium, après la dernière manche organisée à Bakou, en Azerbaïdjan.

Sylvain André avait été sacré champion du monde et Joris Daudet avait remporté la médaille d'argent. Après, Papendal (Pays-Bas) en mai, et avant Rock Hill (États-Unis) en septembre, rendez-vous début juin au Vélodrome National. La dernière manche de ces championnats se tiendra ensuite fin septembre en Argentine à Santiago Del Estero.



Rambouillet accueille le Tour de France 2019

S'il fallait encore une preuve que les Yvelines sont terre de vélo, c'est chose faite. Le 28 juillet 2019, c'est la ville de Rambouillet qui accueillera la prestigieuse dernière étape du Tour de France.

Les Yvelines étaient déjà hôte de la dernière étape en 2018, puisque c'était la ville de Houilles qui voyait s'élancer les coureurs vers la victoire. Cette année, Rambouillet est l'unique ville d'Île-de-France puisque les cyclistes arriveront de Val Thorens en Savoie (par avion !). Les coureurs partiront depuis l'allée des soupirs devant le Château de Rambouillet à 18h10. Le départ tardif permettra de profiter des nombreuses animations toute la journée au centre-ville, notamment autour du centenaire du maillot jaune. Le départ réel sera donné entre Rambouillet et Poigny-la-Forêt, après 3 km de parade.

Cette dernière étape de 128 km, dont 50 km parcourus dans les Yvelines, prendra fin, vers 21h15, sur les Champs-Élysées à Paris comme le veut la tradition. Ce n'est pas la première fois que



Rambouillet joue ce rôle puisqu'en 2012 déjà, elle était ville étape du Tour, tout comme en 1966.

Le Président du Département, Pierre Bédier, a annoncé le 20 mars 2019 une densification des liens entre le Conseil départemental et A.S.O (Amaury Sport Organisation) via un partenariat. Jusqu'en 2023, la dernière étape du Tour de France partira des Yvelines. Si les villes sont encore inconnues à ce jour, les coureurs s'élanceront du Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines en 2023 avant de rejoindre les Champs-Élysées.

Les paysages et dénivelés sont toujours au rendez-vous dans les Yvelines pour accueillir le Tour !

ACROBRANCHE ET TYROLIENNE A MORAINVILLIERS

Depuis le 16 avril, petits et grands à l'âme d'aventurier peuvent se lancer dans ce nouveau parcours acrobatique, suspendu dans la forêt départementale des Grands Bois à Morainvilliers. Activités, défis, tyrolienne (170 m de long)... ce nouvel espace accrobranche offre une sortie 100 % nature.

LA NATUR'BOX 2019 EST DISPONIBLE !

Élaborée par l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France, elle permet de découvrir des sites naturels régionaux. 28 animations gratuites sont proposées dans les Yvelines. De la rencontre avec les

engouements dans la Réserve naturelle régionale de la Boucle de Moisson, jusqu'à l'exploration des fermes sur le plateau de Saclay, une kyrielle d'idées pour des escapades 100 % nature.



Philippe Jaroussky

Le prodige de Sartrouville

Ce contre-ténor, originaire des Yvelines, a chanté sur les plus grandes scènes du monde. Il attache aujourd'hui une grande importance à la transmission du savoir. Retour sur le parcours admirable d'un chanteur lyrique que rien ne prédestinait à l'opéra.

C'est une histoire romanesque qui commence à la frontière française lors de la Révolution russe : le grand-père de Philippe Jaroussky répond « Ya Russky » (je suis russe) lorsqu'on lui demande son nom. L'anecdote est restée, tout comme ce nom à l'histoire incroyable.

Des décennies plus tard, Philippe Jaroussky, né à Maisons-Laffitte en 1979, deviendra l'un des plus grands chanteurs lyriques français de sa génération.

Philippe Jaroussky a passé une enfance paisible et heureuse à Sartrouville dans les Yvelines, où est née sa passion pour la musique : un hasard et des rencontres. Alors qu'il est scolarisé au collège Colette, les capacités du jeune Philippe sont remarquées par son professeur de musique, entre un cours de français et d'histoire-géographie. « J'étais étranger au monde de la musique classique, mais le violon est devenu une passion dévorante qui a changé ma vie ».

À 18 ans, il se tourne vers le chant : le prodige montera sur scène pour son premier opéra de Monteverdi à Saint-Quentin-en-Yvelines. À seulement 20 ans, Philippe Jaroussky brille dans le rôle de Néron et la certitude s'installe : il consacra sa vie à l'opéra.

Après plus de vingt ans de représentations, le chanteur sait que, s'il en est là aujourd'hui, c'est grâce à toutes les chances qui lui ont été données. C'est

SON ACTUALITÉ

Philippe Jaroussky a sorti son nouvel album *Ombra mai fu* en mars 2019. Dans ce dernier opus, le chanteur rend hommage au compositeur et chanteur italien du XVII^e siècle Francesco Cavalli. L'importance de la transmission reste donc toujours centrale dans l'œuvre de l'artiste yvelinois.

donc tout naturellement qu'en septembre 2017, en partenariat avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, il inaugure L'Académie Jaroussky.

L'Académie Jaroussky : une chance pour tous

«Le projet est ambitieux, explique-t-il, puisqu'il s'agit de proposer à des enfants, éloignés de la pratique culturelle, d'appréhender la musique et de s'intéresser à un nouveau langage». À raison de deux heures par semaine, les élèves travaillent en binôme et progressent à vitesse grand V. Ce sont les progrès rapides qui motivent les enfants et, surtout, les rend fiers d'eux.

En effet, au-delà d'un apprentissage rigoureux et solide, les élèves gagnent en confiance : ils voient qu'ils sont capables du meilleur. La première promotion comptait 25 élèves : aucun n'a quitté le navire de la Seine Musicale à Boulogne-Billancourt, où sont dispensés le cours. Le cursus se fait en trois ans et donne ensuite la possibilité d'accéder au Conservatoire.

Yvelinois dans l'âme et satisfait de la réussite de l'Académie dans les Hauts-de-Seine, Philippe Jaroussky est ouvert à la création d'un cursus du même genre dans les Yvelines. Le chanteur croit sincèrement que « l'opéra, ce n'est pas que les œuvres du passé ». Qui mieux que les enfants pour incarner l'avenir ? **C. B.**

Un nouvel album, une nouvelle année pour son Académie : Philippe Jaroussky est sur tous les fronts.



©Amandine Laurinol

Numéros utiles

Conseil départemental
des Yvelines

■ 01 39 07 78 78
■ www.yvelines.fr/contact

Informations personnes âgées /
personnes handicapées

■ autonomie78@yvelines.fr

Maison Départementale
des Personnes Handicapées

■ 0801 801 100

L'Agence Départementale
d'Information sur le Logement
des Yvelines

■ 01 39 50 84 72

Archives Départementales
des Yvelines

■ 01 61 37 36 30

Service Archéologique
Interdépartemental
Yvelines - Hauts-de-Seine

■ 01 61 37 36 86

Musée départemental
Maurice-Denis

■ 01 39 07 87 87

18 Urgences pompiers

15 SAMU **17** Police-secours

SOS Médecin

01 39 58 58 58

Lutte contre la radicalisation

0 800 00 56 96

Alerte maltraitance

01 39 55 58 21

Vous subissez, vous voyez, vous doutez de possibles cas de maltraitance sur des seniors ou personnes en situation de handicap ?

Appelez du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT À VERSAILLES



En France, le Conseil départemental est l'assemblée électorale qui administre la collectivité territoriale qu'est le Département. L'ensemble des 42 conseillers départementaux yvelinois se réunit en assemblée départementale à Versailles (ouvert au public) pour débattre et voter les délibérations des futures orientations politiques dans chacune de ses compétences (action sociale, transports, économie...).

**Prochaine séance
du Conseil départemental :**

■ Vendredi 28 juin

**DU 31 MARS
AU 14 JUILLET**

**HENRI II :
RENAISSANCE À
SAINT-GERMAIN-
EN-LAYE**

Au Musée d'Archéologie nationale, l'année 2019 entrera en résonance avec la période de la Renaissance. Organisant sa nouvelle exposition autour du règne d'Henri II, le musée complètera son offre en matière de collections archéologiques par une plongée dans l'histoire de ses murs et des personnalités qui y ont vécu.

■ musee-archeologienationale.fr



**DU 6 AVRIL
AU 27 OCTOBRE**

**Les Grandes Eaux
musicales au Château
de Versailles**

Les jardins du Domaine royal de Versailles se parent à nouveau de leur flambant d'autrefois en accueillant les Grandes Eaux musicales. Pour faire de vous des rois et reines d'un jour, les jeux d'eaux les plus somptueux et de douces mélodies baroques sortent des bosquets et investissent le domaine !

■ www.chateauversailles-spectacles.fr



LES 4 et 5 MAI

Esprit jardin à Versailles
Shopping horticole, créations végétales, stands-conseils, ateliers

ludiques et artistiques pour enfants et adultes, spectacles... Esprit Jardin place chaque année l'art du jardin à la portée de tous tout en valorisant le patrimoine végétal et architectural de la cité royale. Venez y retrouver l'expertise des agents du Département sur le stand des Yvelines.

■ www.esprit-jardin.fr



LES 10 ET 11 MAI

**Peter Pan au Théâtre
de Guyancourt**

La jeune troupe de La Ferme de Bel Ébat s'empare de ce personnage mythique qui refuse de grandir ! Un Peter Pan du XXI^e siècle mêlant théâtre, cirque et musique, qui allie le charme de la nostalgie et un humour tapageur. Tous les ingrédients initiaux de la pièce de James Matthew Barrie sont réunis dans cette adaptation de Rob Evans, jeune dramaturge britannique

■ www.lafermedebelebat.fr



JUSQU'AU 12 MAI

**Exposition Pierre Marie
Lejeune & Niki de Saint
Phalle à la Maison
Triolet**

Pierre Marie Lejeune dévoile ici sa collaboration avec Niki de Saint Phalle, à travers des œuvres à quatre mains où les éléments figuratifs colorés de la plasticienne dialoguent avec les géométries du sculpteur. Un deuxième espace est consacré aux travaux contemporains de Pierre Marie Lejeune.

■ www.maison-triolet-aragon.com



DIMANCHE 12 MAI

**Pierre et le loup –
Théâtre jeune public**

Le récit de *Pierre et le loup*, accompagné de la célèbre composition de Prokofiev, retrace une histoire inspirée de la culture russe, devenue avec le temps une œuvre universelle. Dans cette version à trois musiciens et un conteur, les enfants sont initiés aux sonorités et aux genres musicaux, allant du grand classique au style plus contemporain.

■ www.theatredefontenay.com



JUSQU'AU 12 MAI

**Exposition « Plus belle
ma ville ! » à Rambouillet**

Interactive et ludique, l'exposition « Plus belle ma ville ! » s'adresse à toutes les générations. Les adultes y trouveront les réponses aux principales questions concernant les réglementations urbaines et patrimoniales à Rambouillet. Les plus jeunes pourront jouer les architectes ou les entrepreneurs en restaurant leur maison.

■ www.rambouillet.fr



VENDREDI 17 MAI

**Eh bien dansez
maintenant !**

Un accordéon qui entame la mélodie du *Bolero*,

de Maurice Ravel, sur un rythme aux légers accents cubains... Ou encore marimba... saxhorn baryton et accordéon qui conversent avec le violon solo de la Symphonie espagnole, d'Édouard Lalo... Quatorze musiciens nous offrent la quintessence de grandes œuvres symphoniques à travers un alliage instrumental unique.

■ www.theatre-sartrouville.com



VENDREDI 17 MAI

La langue des cygnes

Venez découvrir en famille ce conte musical spirituel et poétique, écrit spécialement par Olivier Bellamy, écrivain et célèbre journaliste de Radio Classique. Humour et émotion permettront de vivre un moment rare qui nous interrogera aussi sur notre humanité.

■ www.chanteloup-les-vignes.fr



**DU 17 MAI AU
22 SEPTEMBRE**

**Sculptures
en l'île à Andrésy**

De Paris à Andrésy, la 22^e édition de « Sculptures en l'île » vous accueille du 17 mai au 22 septembre. Une quarantaine d'artistes présenteront leurs œuvres in situ sur quatre sites remarquables : gare de Paris Saint-Lazare, (en partenariat avec la Fondation SNCF, mécène de l'exposition), parc de Maison du Moussel, parc de l'Hôtel de ville et île Nancy à Andrésy.

■ www.andresy.com

LES 18 ET 19 MAI**Salon des Métiers d'Art à la Bergerie Nationale**

Le prochain salon des Métiers d'Art organisé par l'AAArt est une opportunité unique de voir rassemblés en un seul lieu une cinquantaine de créateurs d'exception, de la Vallée de Chevreuse et d'autres régions de France. En vous proposant des créations « Made in France », les artisans d'art vous feront découvrir un savoir-faire, une exigence de qualité et la passion de leur métier.

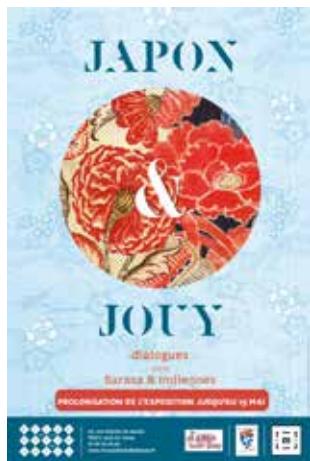
■ www.bergerie-nationale.educagri.fr

JUSQU'AU 19 MAI**Prolongation de l'exposition, « Le Japon à Jouy »**

La magnifique collection privée d'Ana Berger, collectionneuse, créatrice et passionnée du Japon, est mise en relation avec les tissus de la collection du musée.

Vous découvrirez les surprenants échanges de techniques et de motifs entre Orient et Occident.

■ www.musedelatoiledejouy.fr

**DU 24 AU 26 MAI****Championnats de France de gymnastique par équipes**

C'est au cœur de l'anneau olympique de Paris 2024 que se dérouleront les championnats de France de gymnastique par équipes. Durant trois jours, les 12 meilleures équipes de chaque division s'affronteront

au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines pour tenter de décrocher le titre de champion(ne)s de France.

■ www.ffgym.fr

**SAMEDI 25 MAI****Fête de la Nature au parc Meissonier**

Le parc Meissonier de Poissy accueille la Fête de la Nature le samedi 25 mai de 10h à 18h. Des commerçants, des animations et un service de restauration sur place animeront cette journée.

■ www.ville-poissy.fr

SAMEDI 25 MAI**21^e édition du Tri du Roi**

Sportive, conviviale et festive, le Tri du Roi, organisé en partenariat avec le Département des Yvelines, est une course qui se pratique à la nage, en VTT et à pied. Avec la Chouquette et la Marinette (18 mai) destinées aux enfants, ces manifestations tournées vers la famille ont pour objectif la participation de tous.

■ www.triduroi.fr

**LES 25 ET 26 MAI****Tour cycliste des Yvelines**

Par équipes de quatre à six coureurs, les cyclistes s'élanceront pour trois étapes : samedi matin, rendez-vous pour le contre-la-montre individuel de 4,7 km (Houdan - Gresse); samedi après-midi place à la course sur le circuit de Gambaiseuil (à parcourir sept fois, soit 114 km); dimanche matin rendez-vous pour la course en ligne entre Houdan et Maule, soit 124,5 km

■ cdc78ffc.free.fr

JEUDI 30 MAI**Marché de producteurs locaux**

La Fraiserie de Houdan, exploitation familiale, qui cultive jusqu'à cinq variétés de fraises au cœur du terroir des Yvelines, organise, le jeudi de l'Ascension, un marché de producteurs locaux.

Au programme : fruits et légumes, viande (volailles et bœuf), poisson, pâtes, pain, miel, gâteaux, chips, fromages, yaourts, épices, cidre, bière... Venez découvrir ces producteurs.

■ www.facebook.com/lafraiseriedehoudan

DU 1^{ER} AU 30 JUIN**Le Mois Molière se met en scène à Versailles**

En juin, Versailles se transforme en véritable théâtre à ciel ouvert regroupant théâtre amateur comme professionnel, cirque, danse, musique, conférences et bien plus encore... Que vous soyez en famille ou entre amis, ce mois de fête inoubliable au cœur de la cité royale est à découvrir et à redécouvrir.

■ www.moismoliere.com

**MARDI 4 JUIN****Imagine Mobility Forum 2019**

Save the date ! La convention annuelle du pôle Imagine Mobility Forum aura lieu le 4 juin à l'ESTACA. Un lieu unique où se réunissent chaque année 300 acteurs majeurs de l'innovation automobile. Cette journée est la promesse d'une réflexion prospective sur la mobilité de demain.

■ pole-moveo.org

VENREDI 7 JUIN**La guinguette de Limay**

Comme chaque année, les bords de Seine seront le théâtre de cette manifestation familiale et festive devenue incontournable. Magie, fanfare et bal populaire sont au programme de cette longue soirée estivale...

■ www.ville-limay.fr

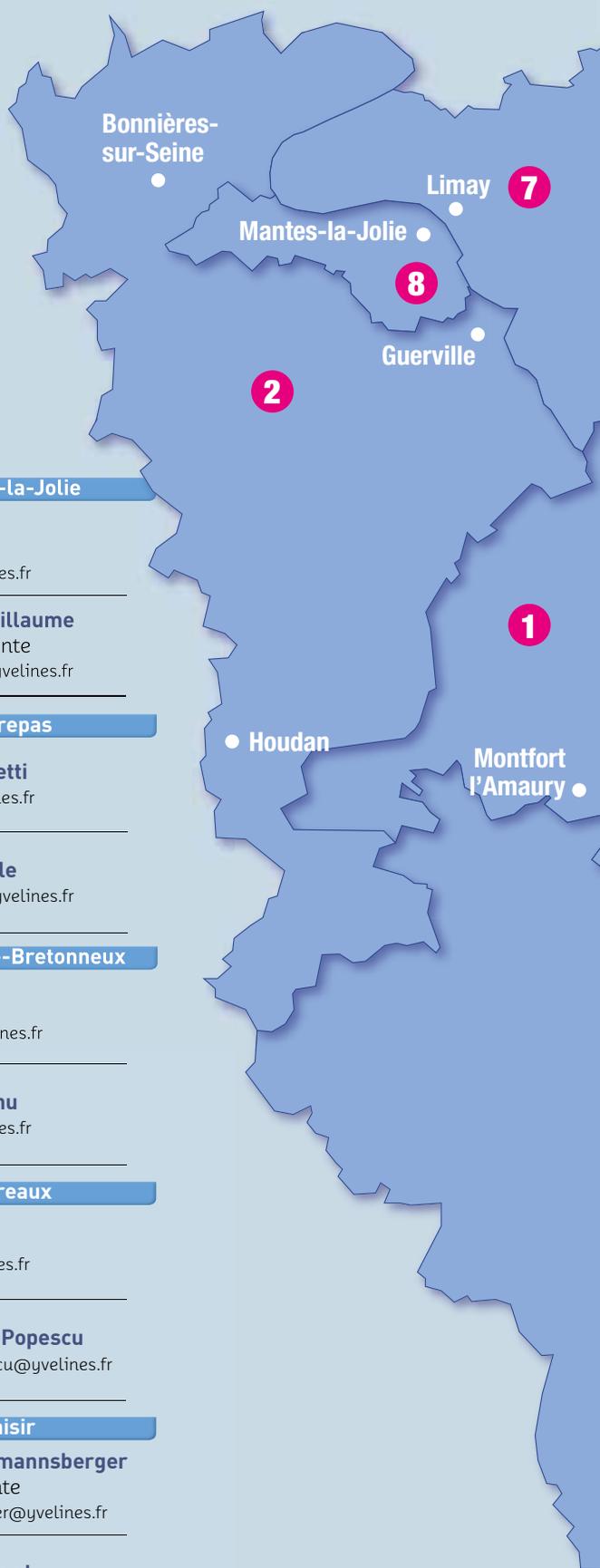
LES 8 ET 9 JUIN**Coupe du monde de BMX**

Pour la deuxième année consécutive, le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines accueillera une épreuve de BMX d'envergure internationale. Les meilleurs pilotes mondiaux sont attendus sur cette étape de la Coupe du monde comptant pour les qualifications aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo en 2020.

■ www.ffc.fr



Les élus du Conseil



1 Canton d'Aubergenville



Pauline Winocour-Lefevre
12^e Vice-présidente
✉ pwinocour-lefevre@yvelines.fr



Laurent Richard
✉ lrichard@yvelines.fr

2 Canton de Bonnières-sur-Seine



Josette Jean
✉ jjean@yvelines.fr



Didier Jouy
✉ djouy@yvelines.fr

3 Canton de Chatou



Ghislain Fournier
3^e Vice-président
✉ gfournier@yvelines.fr



Marcelle Gorguès
✉ mgorgues@yvelines.fr

4 Canton du Chesnay



Philippe Brillault
✉ pbrillault@yvelines.fr



Sylvie d'Estève
✉ sdesteve@yvelines.fr

5 Canton de Conflans-Sainte Honorine



Catherine Arenou
2^e Vice-présidente
✉ carenou@yvelines.fr



Laurent Brosse
✉ lbrosse@yvelines.fr

6 Canton de Houilles



Alexandre Joly
7^e Vice-président
✉ ajoly@yvelines.fr



Nicole Bristol
✉ nbristol@yvelines.fr

7 Canton de Limay



Cécile Dumoulin
8^e Vice-présidente
✉ cdumoulin@yvelines.fr



Guy Muller
✉ gmuller@yvelines.fr

8 Canton de Mantes-la-Jolie



Pierre Bédier
Président
✉ pbedier@yvelines.fr



Marie-Célie Guillaume
10^e Vice-présidente
✉ mcguillaume@yvelines.fr

9 Canton de Maurepas



Alexandra Rosetti
✉ arosetti@yvelines.fr



Yves Vandewalle
✉ yvandewalle@yvelines.fr

10 Canton de Montigny-le-Bretonneux



Michel Laugier
✉ mlaugier@yvelines.fr



Laurence Trochu
✉ ltrochu@yvelines.fr

11 Canton des Mureaux



Yann Scotte
✉ yscotte@yvelines.fr



Cécile Zammit-Popescu
✉ czammit-popescu@yvelines.fr

12 Canton de Plaisir



Joséphine Kollmannsberger
4^e Vice-présidente
✉ jkollmannsberger@yvelines.fr



Bertrand Coquard
✉ bcoquard@yvelines.fr

départemental



15 Canton de Saint-Cyr-l'École



Philippe Benassaya
✉ pbenassaya@yvelines.fr



Sonia Brau
✉ sbrau@yvelines.fr

16 Canton de Saint-Germain-en-Laye



Elisabeth Guyard
✉ eguyard@yvelines.fr



Jean-Noël Amadei
✉ jnamadei@yvelines.fr

17 Canton de Sartrouville



Pierre Fond
1^{er} Vice-président
✉ pfond@yvelines.fr



Janick Gehin
✉ jgehin@yvelines.fr

18 Canton de Trappes



Anne Capioux
✉ acapioux@yvelines.fr



Nicolas Dainville
✉ ndainville@yvelines.fr

19 Canton de Verneuil-sur-Seine



Jean-François Raynal
5^e Vice-président
✉ jfraynal@yvelines.fr



Hélène Brioux-Feuchet
✉ hbriouxfeuchet@yvelines.fr

20 Canton de Versailles 1



Claire Chagnaud-Forain
✉ cchagnaudforain@yvelines.fr



Olivier de La Faire
✉ odelafaire@yvelines.fr

13 Canton de Poissy



Karl Olive
11^e Vice-président
✉ kolive@yvelines.fr



Elodie Sornay
✉ esornay@yvelines.fr

14 Canton de Rambouillet



Xavier Caris
✉ xcaris@yvelines.fr



Clarisse Demont
✉ cdemont@yvelines.fr

21 Canton de Versailles 2



Marie-Hélène Aubert
6^e Vice-présidente
✉ mhaubert@yvelines.fr



Olivier Lebrun
9^e Vice-président
✉ olebrun@yvelines.fr

Paroles de

3^e édition



SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN 2019 - DE 11 À 18H

Domaine de Madame Élisabeth – 73, avenue de Paris - Versailles

ENTRÉE
LIBRE



Plus de 20 exposants, ateliers,
vente, animations, dégustations ...

+ d'infos sur: domaine-madame-elisabeth.fr



Yvelines
Le Département

yvelines.fr

